

CAP'IDF
91
ESSONNE
LE MAGAZINE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE DE LA RÉGION CAPITALE
PAGE I
LIBERTÉ CONDITIONNÉE
HENRI DEMONCEAUX
EMPLOI POST COVID
ACCOMPAGNER LA REPRISE
PAGE 20
L'INVITÉ
GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX
PRÉSIDENT DU MEDEF
PAGE 40
JUILLET
73
Mouvement des Entreprises de France Île-de-France
Mouvement des Entreprises de France Essonne




© Olivier Desaleux

LIBERTÉ CONDITIONNÉE

Évry-Courcouronnes, le 18 juin 2021

Les barrières se lèvent, un peu : il faut encore courber l'échine pour passer dessous, pas toutes : il en reste qui sont encore abaissées.
De l'autre côté, c'est la réalité rêvée qu'on aperçoit, elle semble avoir changé et continue à changer à mesure qu'on s'en approche.

On n'attend jamais de l'Entrepreneur qu'il prévoit l'imprévisible, en revanche il doit savoir gérer l'imprévu.
Des défis se présentent qui sont différents en taille et en nature de ceux que l'on connaissait avant, les précédents sont toujours là. Les nouveaux venus sont de faire face aux cicatrices ou stigmates qui s'appellent crainte du retour, tendance à l'évasion, chaos des marchés, baisse des ressources, pression environnementale, …

Cette semi-liberté qu'imposaient les conditions sanitaires, nous en préservait, mais nous a aussi permis de nous y préparer.
Comment les affronter ? Comment s'en sortir ?
Il n'y a pas de solution miracle ; intégrer, capitaliser, s'adapter certainement, mais aussi innover, inventer, créer peuvent être une voie pour retourner à l'équilibre perdu, ou plutôt en réinstaller un autre, meilleur.

Innover véritablement :
- c'est savoir sortir des limites de l'épure, du cadre, créer un processus, une politique, une technologie en rupture avec l'existant (de la bougie à l'ampoule à incandescence) en partant du résultat à obtenir pour imaginer les moyens pour l'atteindre ;
- c'est accepter d'être en terre inconnue, d'avancer sans connaitre tous les obstacles qui vont se présenter, mais en étant persuadé que l'on peut atteindre son but ;
- c'est aussi savoir partager son idée, son rêve initial souvent individuel, savoir regrouper autour de soi les personnes, les compétences qui vont adhérer au projet et accepter de relever tous les défis ;
- c'est enfin savoir s'arrêter de créer pour produire, *« signer son tableau »* en acceptant ses possibles imperfections et *« tester le public lors du premier salon »*.

La liberté, retrouvée, est plus que jamais, la faculté de pouvoir choisir entre les contraintes qui s'imposent à nous et paraissent nous emprisonner ; l'innovation en génère, mais nous guide vers le chemin de l'évasion.

HENRI DEMONCEAUX
PRÉSIDENT DU MEDEF ESSONNE

MEDEF ESSONNE : 8 RUE MONTESPAN, 91000 ÉVRY-COURCOURONNES ; 01 69 87 72 40
CONTACT@MEDEF-ESSONNE.FR / WWW.MEDEF-ESSONNE.ORG / PRESIDENCE@MEDEF-ESSONNE.FR

DIRECTEUR DE PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : Henri DEMONCEAUX, Président du MEDEF Essonne

4e CHALLENGE SPORTIF
INTER-ENTREPRISES DE L'ESSONNE
1ER OCTOBRE 2021

En octobre, les Jeux olympiques de Tokyo seront terminés et ce sera l'occasion pour les entreprises de l'Essonne de mettre leurs salariés en mouvement pour passer un très bon moment d'activités physiques et sportives ensemble !

Ce sera, en tous cas nous l'espérons tous, un retour à la formule des années précédentes avec un véritable challenge physique tout en respectant les mesures sanitaires du moment….

Il est organisé par le Comité Sport du MEDEF Essonne en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne, le Cluster Grand Paris Sport, la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et l'Union Sportive de Ris-Orangis.

Ce challenge s'inscrit dans le cadre de la rentrée « Sentez-vous Sport » organisée chaque année par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). Nous limiterons le nombre d'équipes à 32 entreprises composées de 6 à 10 salariés qui se rencontreront en principe sur les 5 activités sportives suivantes : athlétisme, aviron (rameur), baseball (machine à lancer), biathlon (course et tir à la carabine laser) et course d'orientation numérique.

D'autres activités seront proposées en mode découverte.

LE CHALLENGE SE DÉROULERA AU CŒUR MÊME DU STADE ROBERT BOBIN DE BONDOUFLE
LE VENDREDI 1ER OCTOBRE DE 13H À 18H30

Le lancement des inscriptions a été fixé au 12 juillet et la clôture définitive au 17 septembre (si le nombre de participants d'une même entreprise est inférieur à 6 nous trouverons du renfort avec une autre entreprise ou grâce aux profils les plus sportifs des co-organisateurs de ce Challenge).


Stade Robert BOBIN de Bondoufle

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER : QUENTIN LESPILLETTE : COMMUNICATION@MEDEF-ESSONNE.ORG ; 01 69 87 72 40

2e CHALLENGE SPORTIF CONNECTÉ INTER-ENTREPRISES D'ÎLE-DE-FRANCE



Le Challenge Connecté Inter-Entreprises d'Île-de-France s'est déroulé du 1er au 22 juin 2021 avec pour objectif de promouvoir les valeurs du sport en entreprise, en encourageant les salariés à rester actifs dans cette période marquée par la COVID-19 et la hausse de la sédentarité.

Après une édition 2020 couronnée de succès, le Challenge sportif s'est appuyé à nouveau sur l'application United Heroes grâce au soutien de Sport 2000 et Sport Heroes et sur un principe simple : plus les salariés d'une entreprise sont actifs, plus ils grimpent au classement général par équipes avec à la clef, cette année, la transformation des points en dons pour l'AFM-Téléthon.

Nouveauté de taille en 2021 : le Challenge, organisé par le MEDEF Essonne, en partenariat avec le Cluster Grand Paris Sport, était gratuit et proposé à l'ensemble des entreprises franciliennes comme un outil créateur de lien social au sein de l'entreprise en mettant en avant les bénéfices du sport en entreprise (augmentation du bien-être, de la productivité, réduction de l'absentéisme, etc.).

Plus d'une soixantaine d'activités physiques et de bien-être étaient proposées sur l'application United Heroes : marche, natation, yoga, football, vélo… et même méditation ou jardinage….

Les entreprises étaient libres de fixer un plafond de promesse de dons avant le début du Challenge avec éligibilité à une déduction fiscale à hauteur de 60 % sur ce don.

Ce sont plus de 280 personnes qui ont participé cette année, permettant de collecter 4 180 € de promesses de dons faites par les entreprises au profit de l'AFM-Téléthon.

Merci à tous les participants et bravo aux vainqueurs !

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MEDEF ESSONNE ET ESSONNE DÉVELOPPEMENT

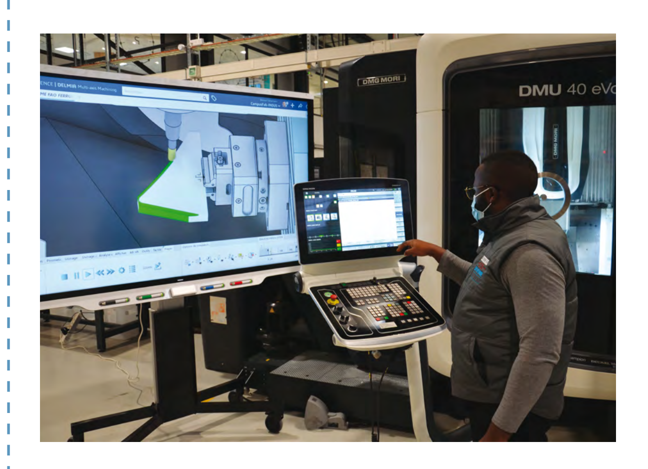
Le jeudi 3 juin 2021, M. Henri Demonceaux (Président du MEDEF Essonne) et M. Patrick Imbert (Président d'Essonne Développement) ont formalisé, en signant une convention de partenariat, l'intention des deux organisations d'unir leurs efforts afin de contribuer au développement économique et à l'attractivité de l'Essonne.



En particulier dans les domaines d'actions suivants :

- identification et publication des filières économiques locales ;
- aide au déploiement des tiers lieux ;
- aide aux entreprises pour l'accès aux organismes locaux de recherche et d'expérimentation ;
- promotion de l'emploi local ;
- accompagnement/conseil aux entreprises rencontrant des difficultés.

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR !





Implanté sur le site de la Faculté des Métiers à Bondoufle qui le coordonne et le pilote, CampusFab pose désormais les jalons de la digitalisation auprès des entreprises Essonniennes. Depuis octobre 2019, les formations organisées proposent de renforcer l'attractivité des métiers industriels, de répondre aux besoins de recrutement et de développer les compétences des salariés en facilitant leur accès à l'environnement digital.

C'est ainsi que Dirigeants d'entreprise, Responsables d'ateliers ou DRH ont été conviés à **la troisième session de Sensibilisation à l'évolution technologique industrielle** ce 28 mai. Animée par l'expert en technologies digitales pour l'industrie du futur de Dassault Systèmes, et Adecco pour les enjeux liés à la montée en compétences des salariés, cette journée permet un partage d'expérience tant sur l'état de l'art en matière d'évolution numérique que de solutions concrètes déployées en entreprise.

« Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain. »

Le Théorème de Schmidt est plus que jamais d'actualité : l'investissement est le nerf de la guerre. La transformation digitale n'est pas épargnée et son aspect financier a fait l'objet d'une réflexion lors de ces journées : ROI des technologies digitalisées et évaluation du budget de transition. Petit plus : les intervenants de la CCI proposent un accompagnement au montage des dossiers, et analysent les sources de financements possibles.

CE QU'IL FAUT EN RETENIR ?

Seules les entreprises qui investiront massivement et rapidement dans le numérique pourront prétendre à un avenir serein. Qu'elles se rassurent : CampusFab dispose de toutes les ressources nécessaires à l'accompagnement de leur mise en œuvre. C'est un espace dédié à la formation et à l'expérimentation, qui permet d'apprivoiser les enjeux et solutions de l'atelier digitalisé.

INFORMATION ET INSCRIPTION AUPRÈS D'ÉRIC BRUNEAU, 06 98 71 42 83 / E.BRUNEAU@CAMPUSFAB.COM

FRANCHISE

LA FRANCHISE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS AUJOURD'HUI EST NÉE AUX ÉTATS-UNIS AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE. DANS LES ANNÉES 70, ELLE FUT IMPORTÉE EN FRANCE QUI COMPTE AUJOURD'HUI PLUS DE 2 080 ENSEIGNES.



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Par contrat de franchise, le franchiseur permet au franchisé d'exploiter sa marque et son savoir-faire et lui fournit une assistance durable pour la mise en œuvre du concept. En contrepartie, le franchisé s'engage à respecter le savoir-faire et paie au franchiseur un droit d'entrée et des redevances.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE « PILOTE »

Pour permettre à un franchisé de reproduire son propre succès, le franchiseur, doit, au préalable, avoir expérimenté sérieusement son concept par le biais d'une exploitation « pilote » puis en avoir vérifié la duplicabilité et la transmissibilité.

Il doit ensuite mettre en place les fonctions opérationnelles, les process (comment recruter et former les franchisés, comment gérer le réseau, etc.) et les outils nécessaires à son fonctionnement et à sa croissance (univers de marque, centrale d'achat, etc.).

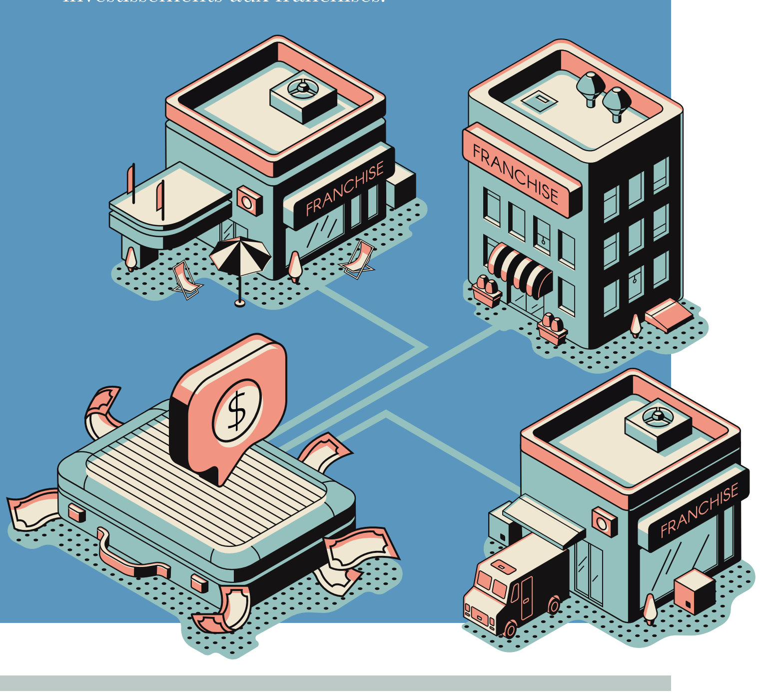
DEVENIR FRANCHISEUR DEMANDE DU TEMPS ET DES INVESTISSEMENTS

La franchise permet d'accélérer le développement d'une entreprise par l'augmentation de ses implantations. Elle permet également de se tourner vers l'international (principe des « master-franchisés »).

Devenir franchiseur demande des investissements, parfois non négligeables (recrutements internes, avocats, propriété intellectuelle, experts, marketing, architecte, stocks, informatique, etc.). Cela peut aller de quelques dizaines à quelques centaines de milliers d'euros, en fonction des domaines et des choix du franchiseur.

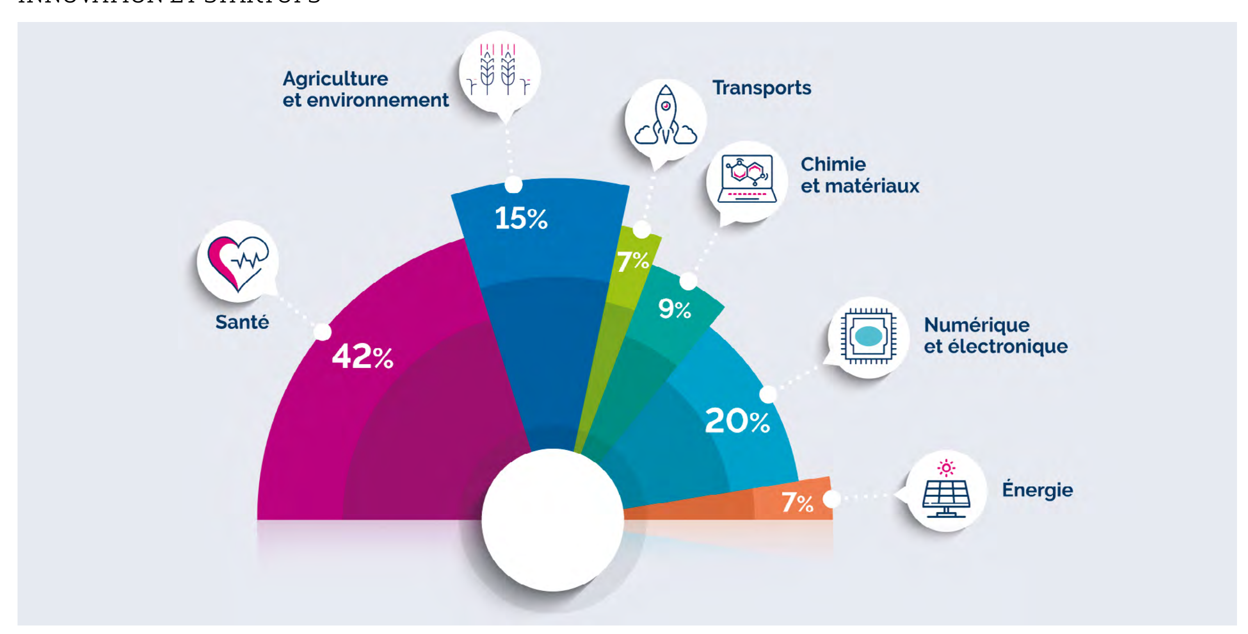
CONCLUSION

Excellent moyen de faire connaitre un concept et une marque (Class'Croute, Midas, Bazarland, O'Tacos, etc.), la franchise est un univers qui a ses codes, ses règles et ses inconvénients. Mise en place avec rigueur et éthique, elle permet au franchiseur de toucher des marchés inexploités en propre en déléguant les investissements aux franchisés.



SATT PARIS-SACLAY

INNOVATION ET STARTUPS



Les 13 SATT, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, ont été créées dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) et financent le développement technologique des innovations issues de la recherche publique française grâce à un fonds d'investissement exclusif de 856 M€.

Acteurs de proximité et de confiance, les SATT ont accès aux compétences et inventions des chercheurs sur leur territoire. Elles détectent, évaluent, protègent et conduisent ces inventions jusqu'au marché en les confiant à une entreprise existante ou une future startup.

Elles jouent un rôle stratégique dans le cadre du plan *Deeptech* lancé en janvier 2019, positionnant la France comme un acteur majeur dans l'innovation technologique pour la croissance de demain et sont, à elles seules, à l'origine de 50 % des start-ups *Deeptech* créées en France chaque année.

La SATT Paris-Saclay ne fait pas exception ! Acteur commun de valorisation aux deux grands pôles académiques Université Paris-Saclay et Institut Polytechnique de Paris, la SATT Paris-Saclay dérisque les technologies des quelques 15 000 chercheurs et 6 000 doctorants de son territoire et en accélère le transfert vers les marchés. Depuis sa création en 2014, 34M€ ont été investis par la structure dans 80 technologies de rupture rigoureusement sélectionnées pour leur adéquation avec les besoins industriels et commerciaux des entreprises. Si dans plus de 7 cas sur 10, les technologies maturées donnent lieu à la création de start-ups *Deeptech*, le développement d'une brique technologique pour une entreprise existante est également une voie importante de valorisation.

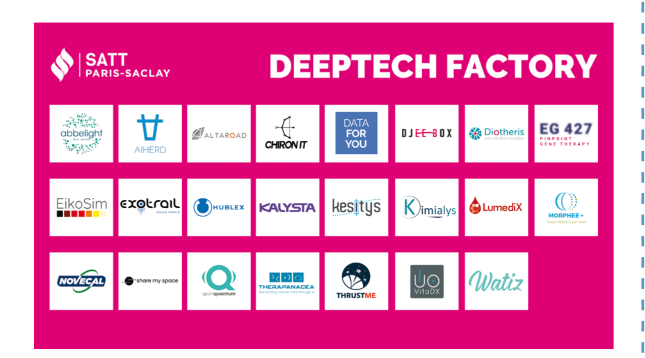
La structure s'est également dotée de profils spécifiques pour accompagner les chercheurs dans la définition de la meilleure stratégie de valorisation, et les entreprises vers lesquelles le modèle « market pull » spécifique à

la SATT Paris-Saclay prend toute sa dimension pour :

- qualifier technologiquement leurs besoins d'innovation ;
- les connecter aux compétences scientifiques du territoire ;
- mais également les accompagner dans leur stratégie industrielle d'open innovation et de scouting technologique.

À ce titre, la SATT Paris-Saclay a travaillé avec plus de 500 entreprises (80 % de PME) afin d'identifier pour elles des technologies innovantes dans les laboratoires de recherche.

Aujourd'hui reconnue par son actionnaire Bpifrance «comme un partenaire d'innovation incontournable» la SATT affiche fièrement ses quelques 23 start-ups regroupées au sein de la *Deeptech Factory* (https://satt-paris-saclay.fr/deeptech-succes/) qui, créées à partir d'innovations de rupture et reposant sur un socle de propriété intellectuelle et d'un réel savoir-faire validé, participent activement à la croissance économique du territoire et structurent l'économie industrielle de demain. Créatrices de plus de 200 emplois et valorisées à plus de 100M€, les start-ups SATT ont la particularité de lever des fonds 4 fois supérieurs à la moyenne nationale.



Une thématique du financement des start-ups chère à la structure, qui s'est vu accorder en 2019 par Bpifrance, à travers son dispositif *French Tech Seed* (https://satt-paris-saclay.fr/french-tech-seed-paris-saclay/), le label « apporteur d'affaires » en tant que chef de file d'un consortium composé de neuf membres issus de l'écosystème Paris-Saclay.

Objectif : financer le pré-amorçage des start-ups à forte intensité technologique, de moins de trois ans et en phase de post-maturation. À date, quelques 20 startups ont déjà bénéficié de cet effet de levier financier et de l'accompagnement des experts de *French Tech Seed* Paris-Saclay.





PORTRAIT D'ENTREPRENEUR, UNE HISTOIRE DE NAGEOIRE

Tout jeune, Harold Guillemin est baigné par l'ingénierie et nourri par les récits technologiques d'un père entrepreneur. À la suite d'études à l'ESME Sudria, école d'ingénieurs dont il sort diplômé en 2014, il rejoint Wavera®, start-up développée par son père, qui crée un système de propulsion de fluide par membrane ondulante, propriétaire de 14 familles de brevets internationaux. Témoin de l'essor de cette technologie de rupture, Harold profite de cette expérience de cinq ans pour mûrir le projet FinX. Un passage par les bancs du master Entrepreneuriat commun CentraleSupélec/ESSEC, quelques brevets déposés et le voilà prêt à lancer FinX avec une ambition : offrir au monde une nouvelle propulsion nautique à nageoire afin de révolutionner le nautisme. En deux ans à peine, il réussit à fédérer autour de son ambitieux projet une équipe de dix personnes et de nombreux acteurs de la filière nautique (dont Loïck Peyron, parrain de FinX), convaincus que cette technologie marquera le début d'une nouvelle ère. *(Voir l'article FinX en pages centrales)*

HTTPS://WWW.LINKEDIN.COM/IN/HAROLD-GUILLEMIN - HTTPS://FINXMOTORS.COM/

UNE NOUVELLE PLATEFORME
POUR CONNECTER INDÉPENDANTS ET ENTREPRISES
EN MODE « EXPRESS »

LENCY.BIZ LANCÉE EN MARS 2021 EST UNE PLATE FORME FACILITANT, VIA UN «MATCHING AUTOMATIQUE», LA MISE EN RELATION DES ENTREPRISES ET DES INDÉPENDANTS ; LENCY.BIZ S'APPUIE SUR LE SAVOIR-FAIRE DE RH SOLUTIONS ET LA TECHNOLOGIE STAFFTEAM

RH SOLUTIONS = PORTAGE



La crise de la Covid a durement touché les entreprises françaises, qui aujourd'hui ont besoin de flexibilité et de réactivité.

L'agence RH Solutions Essonne porte un soin tout particulier à l'accompagnement des entreprises du territoire afin de les aider à trouver leurs bonnes ressources, tout en sécurisant ce process grâce aux avantages du portage salarial qui apporte sécurité, flexibilité et indépendance :

- consultant assuré par une RC Pro ;
- mise en place d'un contrat dans les 24h ;
- pas de risque social porté par l'entreprise cliente ;
- interlocuteur unique pour l'ensemble des besoins…

www.rh-solutions.com

ET LENCY ?



Depuis 2003, le réseau RH Solutions et sa ***Lency Team*** travaille avec plus de 10 900 entreprises clientes à la maîtrise des attentes des services achats et des donneurs d'ordre pour :

- faire **gagner du temps** en sourcing ;
- aller **plus vite** pour trouver la bonne ressource ;
- accéder à un « vivier » de près de **1 500 experts indépendants** actifs.

Lency couvre l'ensemble des secteurs marqués par des nécessités de transformation ou d'adaptation des Ressources Humaines à l'Informatique, l'Ingénierie, la Communication ou la Logistique. **https://www.lency.biz/inscription/essonne/entreprise**

PORTRAIT D'ENTREPRENEURE

Devenir l'entreprise adaptée de référence en matière de gestion des ressources humaines : telle est l'ambition que s'est fixé Yumaincap. Créé en 2018 par Sophiatou Ndiaye et agréé par la DDETS Essonne, Yumaincap, 1ère entreprise adaptée spécialisée en RH et politique handicap, aide les entreprises à remplir leurs obligations d'emploi des travailleurs handicapés, de deux façons :

- Par l'emploi direct en accompagnant les entreprises à recruter, intégrer et maintenir en emploi des travailleurs en situation de handicap.
- Par la sous-traitance : en mettant ses propres recrues à la disposition des entreprises qui le souhaitent.



- En faisant appel à Yumaincap, les entreprises renforcent leur politique RSE, sécurisent leur organisation et réduisent leur contribution AGEFIPH.

L'année 2020 a été marquée par la création d'une Hotline dont l'objectif est de soutenir les salariés des entreprises clientes dans leurs démarches administratives de RQTH, de maintien et aménagement des emplois.

2021, c'est l'année de la digitalisation avec le développement d'une plateforme qui facilite le pilotage des politiques handicaps et la sensibilisation des salariés.
Le meilleur est à venir !

WWW.YUMAINCAP.COM

SOMMAIRE CAP'IDF

JUILLET 2021

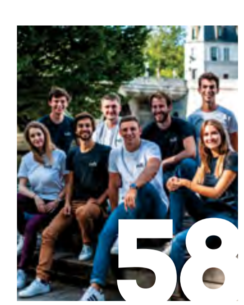
73











Ils nous ont récompensé en 2021

"TOP 100 entreprise où investir en 2021"
Challenges

"La meilleure solution de vidéo assistance en Europe"
FROST & SULLIVAN

"Médaille d'or fournisseur IT le plus créatif"


"TOP 5 des outils SaaS pour les entreprise en 2021"
MarketWatch

ViiBE

Solution d'assistance à distance

Réduisez vos déplacements et optimisez vos indicateurs de satisfaction, en 1 clic et directement intégrée à votre CRM

Allianz Partners

Réduction de **93 tonnes** d'émission de CO_2 en **6 mois**

Decathlon

6 fois moins de déplacements des techniciens chez les clients

NPS augmenté de **43 % en moyenne**

Ils nous font confiance







DECATHLON

RATP







Cher dirigeant d'entreprise, en scannant ce QR code vous pourrez facilement partager ViiBE à vos équipes.

Scanner ce QR code avec votre smartphone

marc@viibe.co | viibe.co | +33 1 86 76 14 46



DE L'INCERTITUDE À L'OPPORTUNITÉ

Après près de deux ans de doutes et d'incertitudes, l'heure est à la reprise et cette fois-ci pour de bon, espérons-le.

Grâce à une mobilisation sans précédent du monde scientifique et à l'esprit d'entreprendre de quelques pionniers, des vaccins ont pu voir le jour dans un délai inespéré, pour nous permettre de retrouver peu à peu une vie normale riche d'échanges, de rencontres, de découvertes.

La période que nous venons de traverser a été difficile pour beaucoup d'entre-nous et du chemin nous reste à parcourir. Mais les entrepreneurs ont toujours su apprendre des situations de crise.

Que nous enseigne cette période ? Si elle a mis à jour nos failles et nos erreurs, elle a aussi révélé des solidarités formidables, des facultés de créativité et d'agilité insoupçonnées.

Des chaines de production se sont adaptées dans l'urgence pour fabriquer des produits nécessaires à la gestion de la crise, des start-ups ont inventé des applications pour faciliter notre quotidien ou assurer le bon déroulement de la campagne de vaccination, des entreprises ont revu leur business model, leur stratégie de vente, leur réseau logistique et mis en œuvre le télétravail avec beaucoup d'ingéniosité, de grands distributeurs ont créé des espaces pour que les commerçants de proximité puissent continuer leurs activités.

Le MEDEF a mobilisé son réseau pour aider les entrepreneurs à décrypter les dispositifs publics de soutien, à trouver les bons relais autour d'eux pour le moment venu mettre en place leur projet de rebond.

Des solidarités et des qualités essentielles pour nous aider à saisir aujourd'hui le potentiel de transformation que recèle notre pays.

Car cette crise et ses conséquences nous obligent à nous réinventer dans nos postures comme dans nos process, dans la gestion de nos ressources comme dans l'utilisation des technologies. Le tout dans un environnement toujours plus exigeant en matière d'écologie et de développement durable.

Croire en son intelligence collective, en son inventivité, en son courage pour aller au-delà des limites, c'est ce qui permettra à notre nation de se relever plus forte. Bref croire en son esprit d'entreprendre et faire confiance à ses entreprises pour créer les conditions de la réussite de chacun.

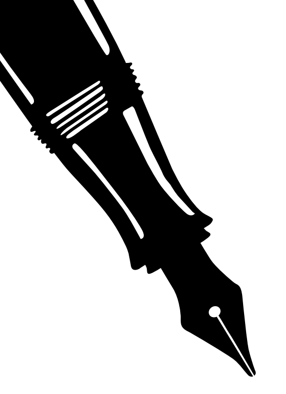
Notre écosystème est en pleine mutation, profitons-en pour redonner aux entreprises les moyens de croître dans un environnement favorable pour continuer à créer les richesses qui participent au bien-être de tous.

Dépoussiérons les réglementations tatillonnes et inadaptées aux réalités qui nuisent à l'agilité, allégeons les contraintes fiscales qui pénalisent le bon développement de nos entreprises, favorisons l'innovation et l'inventivité de nos entrepreneurs avant qu'ils ne se tournent vers des cieux plus propices, donnons à notre jeunesse les atouts pour réussir grâce à une formation de qualité.

Offrons-nous toutes les chances de réussir notre rebond, les entreprises y sont prêtes !

DANIEL WEIZMANN
PRÉSIDENT DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE

AGENDA



JUILLET

MARDI 6
- WEBINAIRE COMMISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE SUR L'INFLUENCE
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MEDEF NATIONAL

AOÛT

DU MARDI 24 AU JEUDI 26
LA RENCONTRE DES ENTREPRENEURS DE FRANCE (**LA REF**) – HIPPODROME DE PARIS-LONGCHAMP

SEPTEMBRE

MARDI 21
WEBINAIRE COMMISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE - **ENTREPRISE ET ÉTAT STRATÈGE** (*PROJET DE LOI DU SÉNAT SUR LE PROGRAMME D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE*)

JEUDI 30
FINALE **BE A BOSS** DONT LE MEDEF ÎLE-DE-FRANCE EST PARTENAIRE

[L'AGENDA EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS]

Pour en savoir plus: **www.medef-idf.fr/agenda**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Virginie Rhea, Délégué Général

RÉDACTRICE EN CHEF
Elena Natalitch, Responsable Communication
Erell Le Bouedec, Responsable Communication
David François, Responsable Communication

RÉDACTION ET COORDINATION
Philippe Sclavon

COUVERTURE
Crédit D.R. : © ROMUALD MEIGNEUX

PHOTOS / ILLUSTRATIONS
© D.R. MEDEF, © Émilie Albert, © FINX, © Gatmarif, © MEDEF, © MEDEF Bretagne, © Pôle emploi Île-de-France, © Seqens groupe Action Logement, © Volocopter
D.R. Istock : © A-Digit, © Dilok Klaisataporn, © Enis Aksoy, © erhui1979, © frankpeters, © gyn9038, © illustration, © Laurence Dutton, © Leontura, © mejnak, © narvikk, © rambo182, © RLT_Images, © VLADGRIN, © www.rh-solutions.com, © yuoak

MAQUETTE ORIGINALE
Cithéa

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION, MISE EN PAGE ET RÉGIE PUBLICITAIRE :
178, quai Louis Blériot. 75016 Paris
01 53 92 09 00 Fax : 01 53 92 09 02
contact@cithea.com
www.cithea.com
recrutement@cithea.com

Cithéa.

PUBLICITÉ
Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition ?
Cithéa 01 53 92 09 00

IMPRESSION
Groupe des Imprimeries Morault

IMPRIM'VERT – Votre imprimeur agit pour l'environnement

Cithéa remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage, sans qui il n'aurait pu voir le jour.


PARCE QUE LA PROPRETÉ EST UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE VOTRE ENTREPRISE,
EXIGEZ DES PRESTATIONS EFFICACES ET RESPONSABLES
Optez pour une entreprise adhérente à la Fédération des Entreprises de Propreté Ile-de-France
www.fep-iledefrance.fr/nos-entreprises-adherentes
Besoin d'aide pour élaborer votre cahier des charges ? Pour faire le bon choix et suivre la qualité de la prestation ?
Rendez-vous sur notre site web !
FEP Fédération des Entreprises de Propreté et
ILE-DE-FRANCE
01 46 77 67 00
info@fep-iledefrance.fr

100 000 EMPLOIS PERDUS EN 2020 EN ÎLE-DE-FRANCE

Au quatrième trimestre 2020, les restrictions sanitaires ont donné un coup d'arrêt à la reprise économique amorcée au trimestre précédent (+ 89 000 créations d'emplois). La région a ainsi perdu 23 000 emplois salariés sur les trois mois (- 0,4 %), une baisse plus prononcée qu'au niveau national (- 0,1 %) en raison de sa spécialisation sectorielle (tourisme, culture…). La situation n'est cependant pas la même partout sur le front de l'emploi. Si la Seine-Saint-Denis (+ 0,2 %) et le Val d'Oise (+ 0,1 %) enregistre un solde positif au quatrième trimestre, les Hauts-de-Seine et Paris connaissent une baisse prononcée de 0,6 %. Sur l'ensemble de l'année 2020, plus de 100 000 emplois ont ainsi été détruits, soit plus du tiers des pertes nationales.

DES TPE ET PME PLUTÔT CONFIANTES POUR 2021



Le moral des dirigeants d'entreprise est au beau fixe selon deux études récentes. Ils ne sont en effet plus que 27 % à anticiper une détérioration de leur trésorerie (contre 82 % un an plus tôt), selon le dernier baromètre Bpifrance Le Lab et Rexecode, réalisé entre les 19 et 28 avril auprès de 1 988 établissements. Un optimisme qui se répercute sur l'investissement, avec 57 % des chefs d'entreprise qui comptent investir en 2021, marquant ainsi un quasi-retour au niveau mesuré avant la crise. Par ailleurs, le solde de l'évolution des dépenses d'investissement revient à l'équilibre, c'est-à-dire que la part de patrons anticipant de relever leurs investissements est équivalente à celle de ceux prévoyant de les réduire. *«Nous avons une normalisation de l'investissement des entreprises un an après la crise. Cette tendance, déjà notable en février et mars, se poursuit»*, note Baptiste Thornary, chef économiste de Bpifrance. Ces prévisions confirment l'élan de reprise d'activité, avec 28 % des sondés considérant que leur chiffre d'affaires devrait égaler ou dépasser cette année le niveau d'avant la crise, soit 10 points de plus qu'il y a six mois. Un constat que confirme l'enquête de l'institut Markit, dont l'indice PMI a grimpé à 57 points en mai, son plus haut niveau depuis juillet 2020. L'institut Markit note ainsi que *«le degré de confiance des entreprises quant à leur volume d'activité à douze mois a atteint un nouveau sommet historique»*. Au milieu de ces perspectives encourageantes, on notera toutefois une augmentation de 10 points des craintes liées à l'augmentation du prix des matières premières et des délais de livraison qui ont notamment pénalisés la production manufacturière en mai.

BPIFRANCE ET LA BEI

SE MOBILISENT POUR LA TRÉSORERIE DES ETI ET LE SECTEUR DU TOURISME

Plus d'un milliard d'euros sont mobilisés par les accords signés entre Bpifrance et la Banque européenne d'investissement pour renforcer les trésoreries des ETI et accompagner le redémarrage du secteur du tourisme. *«Bpifrance et la BEI consolident leur action commune sur des segments-clés pour la relance de l'économie française»*, souligne Nicolas Dufourcq, Directeur Général de Bpifrance. Il s'agit notamment d'assurer les besoins de financement à court terme de ces entreprises, pour l'achat de matières premières ou d'équipements. Bpifrance, grâce au soutien de la BEI, proposera en direct aux ETI de nouveaux dispositifs d'avances de trésorerie, notamment «Avance+ Préfinancement», des prêts compris entre 100 000 € et 50 M €, garantie à 75 % par la BEI. Ce dispositif permettra d'accompagner les ETI pour une durée maximale de 24 mois. Cet accord permet d'enrichir l'offre de financement court-terme de Bpifrance, afin de l'étendre au-delà de la cible PME. Dans le secteur du tourisme, la BEI a décidé de souscrire au fonds de France Investissement Tourisme 2 doté de 190 millions €, à hauteur de 25 % de cette dotation. Le moyen d'accompagner le rebond de près de 150 exploitants touristiques en fonds propres et quasi-fonds propres, avec des tickets d'investissements généralement compris entre 400 000 € et 7 M €. Au-delà de l'apport économique envisagé, le souhait de FIT 2 est d'attirer des co-investisseurs sur ce segment afin de créer un effet d'entrainement et de redonner confiance à l'écosystème.

LANCEMENT D'UN AMI

POUR DE NOUVELLES ÉCOLES DE PRODUCTION

Début mai, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé pour doubler le nombre d'écoles de production. Ces dernières permettent à des jeunes, dès 15 ans, d'apprendre un métier quand le système scolaire classique n'est plus adapté. Reconnues par l'État, elles offrent une «troisième voie» de formation, entre les lycées professionnels et les CFA, à tous les jeunes motivés, qui veulent apprendre autrement leur métier, et pour lesquels le système éducatif classique se révèle inadapté. Chaque école de production fonctionne à la fois comme une école et une entreprise. Encadrés par des maîtres professionnels, issus du métier, les jeunes se voient confier la fabrication de commandes passées par de vrais clients. Il existe aujourd'hui 35 écoles de production, principalement dans le secteur industriel (Usinage, Chaudronnerie, métallerie, électricité industrielle, textile…). Les formations proposées sont diplômantes (CAP, BAC pro) avec un taux de réussite moyen de 93 %. L'AMI offrira aux lauréats un accompagnement sur-mesure, tout au long du projet de lancement de l'école, sur deux axes principaux : l'ingénierie en amont du projet (50 000 €) et le financement des équipements et actifs (50 % dans une limite de 800 000 €). Cet accompagnement pourra être complété du soutien des collectivités territoriales (Région, EPCI). Par ailleurs pour financer l'amorçage du projet, les premiers investissements et le besoin en fonds de roulement sur les premières années d'activité, un prêt subordonné (d'un montant de 100 000 à 300 000 €) pourra être octroyé par la Banque des territoires. En cas de non-éligibilité du projet à un prêt subordonné, celui-ci pourra faire l'objet d'une subvention d'amorçage jusqu'à 100 000 €. Les territoires (élus locaux, industriels) sont invités à déposer leur candidature avant le 15 octobre 2021 sur la plateforme en ligne dédiée : **www.banquedesterritoires.fr/ami-ecoles-de-production**

DES TAXIS VOLANTS EN 2030 ?



© Volocopter



© Volocopter

EN CRÉANT UNE FILIÈRE MOBILITÉ AÉRIENNE URBAINE, LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, LA RATP ET LE GROUPE ADP SOUHAITENT ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS URBAINS VOLANTS, PROMIS SELON EUX À UN BEL AVENIR. LES PREMIERS ESSAIS VIENNENT DE COMMENCER SUR L'AÉRODROME DE PONTOISE.

Ce ne sont pas moins de 150 candidats de 25 pays, qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé à l'automne dernier et articulé autour du véhicule, de l'infrastructure, des opérations, de l'intégration dans l'espace aérien et de l'acceptabilité par les riverains. Un succès qui témoigne de l'intérêt des industriels pour le développement d'une telle filière, souligne Edward Arkwright, Directeur général exécutif du groupe ADP. *«S'il y a autant d'intérêt autour du VTOL (véhicule à décollage et atterrissage verticaux) ce n'est pas uniquement parce que ça fait rêver. C'est aussi parce qu'il y a des qualités intrinsèques au projet, mais également une forte concurrence internationale pour pouvoir être une des zones du monde dans laquelle cette filière se structurera».*

30 ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

Pour relever les défis posés par cette nouvelle forme de mobilité en matière de définition des usages, d'acceptabilité, de technologies et d'industrialisation, les initiateurs du projet n'ont retenu qu'une trentaine de lauréats aguerris, comme Airbus, dans la catégorie véhicule, Helipass pour les opérations ou Thales pour l'intégration dans l'espace aérien. Des acteurs qui sont appelés à partager leurs expertises, à identifier les synergies et déployer des tests sur la zone dédiée de l'aérodrome de Pontoise. *«En collaboration avec la DGAC et avec le soutien de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) et d'Eurocontrol, les opérations de stationnement, de décollage et d'atterrissage sont testées en environnement aéronautique réel»,* précise Edward Arkwright. Ces lauréats rejoignent le constructeur allemand Volocopter, qui sera le premier acteur industriel à tester son véhicule VoloCity. Entièrement électrique, il est équipé de 18 moteurs et neuf batteries, peut transporter deux personnes et voler à 110 km/h, à une altitude de 400 à 500 mètres, avec une autonomie de 35 km.

UNE OFFRE COMMERCIALE DÈS 2030

L'objectif de la Région, de la RATP et d'ADP est de pouvoir proposer une offre commerciale en 2030, avec un jalon important en 2024, celui de démonstrations à l'occasion des JOP de Paris. *«Nous prévoyons que l'Île-de-France devienne l'un des plus gros marchés en Europe pour la mobilité aérienne urbaine»,* indique Franck Margain, président de Choose Paris Region. Un marché estimé à 8 Md € pour l'Europe. *«L'autre enjeu, sera de trouver le bon tarif pour répondre à des besoins de parcourir rapidement des distances de 30 km, comme par exemple entre l'aéroport et le centre de Paris ou entre pôle d'affaires de la région ou encore de transporter des urgences sanitaires, des colis précieux»,* ajoute Marie-Claire Dupuis, Directrice stratégie, innovation et développement du groupe RATP.

QUAND L'ENTREPRISE CONTRIBUE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

AUX LILAS (93), SEQENS DU GROUPE ACTION LOGEMENT, VIENT D'ACHEVER UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE DE RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, MENÉES GRÂCE AUX CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES. UN PROGRAMME QUI CONCOURT AU MIEUX VIVRE DES RÉSIDENTS, DOTÉ D'UN BUDGET DEUX FOIS SUPÉRIEUR À LA NORMALE. VISITE.

Les échafaudages ont laissé la place aux façades rénovées, et les enfants profitent de la toute nouvelle aire de jeux et du terrain multisports. Les 138 logements de cet ensemble social construit en 1967, ont bénéficié d'une véritable cure de jouvence, pour répondre aux nouvelles normes environnementales et énergétiques et offrir un nouveau confort de vie à ses habitants. Symbole de cette réhabilitation hors normes, l'ajout de balcons pouvant accueillir une table et quatre chaises.

UN CHANTIER DE 12 MILLIONS D'EUROS

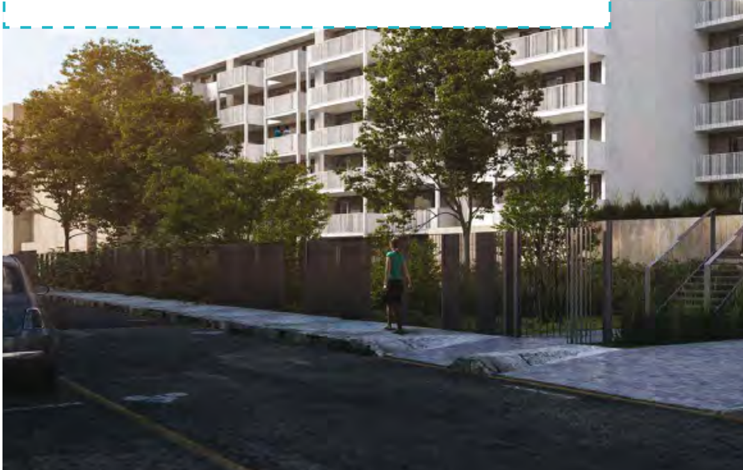
À raison de près de 87 000 euros investis par logement, l'opération est atypique. Ces travaux sont en effet deux fois plus coûteux que ce qui se fait habituellement. C'est qu'à côté de la rénovation thermique classique, avec isolation par l'extérieur, isolation de la toiture, installation d'une VMC, ou remise aux normes électriques permettant une réduction de 40 % des frais de chauffage, chaque appartement a été doté d'un balcon de 10 à 20 m². Les parties communes ont également fait l'objet d'une attention particulière avec la rénovation des ascenseurs, l'amélioration de l'éclairage, la refonte des espaces verts, ou la fermeture du site avec une clôture et un contrôle d'accès. Une rénovation lourde, menée à bien sans augmentation du loyer.

UNE RÉHABILITATION REMARQUÉE

Un nouvel engagement fort du groupe Action Logement, en faveur de l'amélioration de l'habitat des salariés, qui n'a pas manqué d'attirer l'attention d'Emmanuelle Wargon, ministre du Logement qui a visité le chantier en mars dernier en compagnie de Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF. L'occasion d'apaiser les relations avec l'État qui a pris la mauvaise habitude de puiser dans les ressources d'Action Logement, alimentées par les entreprises. La ministre a en effet annoncé l'intention du gouvernement de sanctuariser ces ressources à travers un accord liant, Bercy, le ministère du Logement et le groupe Action Logement. Au terme de discussions menées depuis début décembre, le groupe s'engage notamment à déployer 1,17 milliard d'euros vers la production de 250 000 logements sociaux sur les deux prochaines années. Par ailleurs, 1,4 milliard d'euros supplémentaires seront déployés pour les opérations de rénovation urbaine et de mixité sociale. En complément, l'État consacrera 50 millions d'euros à la réhabilitation de 35 friches industrielles en Île-de-France, pour y mener des opérations immobilières.

SEQENS EN ÎLE-DE-FRANCE

- **90 830 logements à fin avril 2021**
- **Nombre de logements construits : 1706 pour 2018, 2060 pour 2019, 2092 pour 2020**
- **Nombre de logements réhabilités : 1043 pour 2018, 920 pour 2019, 1081 pour 2020**



© Seqens groupe Action Logement

ENTRETIEN AVEC **JÉRÔME BÉDIER**, PRÉSIDENT DE SEQENS, GROUPE ACTION LOGEMENT

© Seqens groupe Action Logement

SEQENS MÈNE ACTUELLEMENT UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE DE RÉHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AUX LILAS, D'UN MONTANT DE 12 M €. COMMENT ASSURE-T-ON LE FINANCEMENT D'UN TEL PROGRAMME ?

L'objectif de cette opération d'envergure est d'améliorer le confort de 138 logements et de proposer aux résidents de nouveaux espaces de vie. Le coût pour Seqens est de 86 956 euros TTC par logement. Concernant le financement, et s'agissant de la réhabilitation, Seqens finance 8 % de fonds propres et a emprunté à hauteur de 8 230 000 euros (2 208 000 euros d'Eco Prêt et 6 022 000 euros de Prêt PAM). Le coût de la résidentialisation est d'un montant total de 3 700 000 euros : 3 285 000 euros empruntés (Prêt PAM) et 485 000 euros en fonds propres.



« AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE NOS LOCATAIRES, C'EST L'ADN DE SEQENS »

© Philippe Roux

CETTE OPÉRATION ILLUSTRE L'ACTION QUE LES ENTREPRISES JOUENT EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT AU TRAVERS D'ACTION LOGEMENT. COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS VOS RÉSIDENTS EN LA MATIÈRE ?

Améliorer le cadre de vie de nos locataires, c'est l'ADN de Seqens. Cela passe par des logements adaptés, bénéficiant notamment d'une isolation thermique de qualité. Toutes nos réhabilitations tendent vers une meilleure performance énergétique pour rendre du pouvoir d'achat à nos locataires. Nous devons être en capacité de proposer de nouveaux services à nos résidents : des espaces de travail partagés, des espaces verts, la création de balcons etc. Notre politique RSE guide quotidiennement nos actions en ce sens.

L'UNE DE VOS MISSIONS EST AUSSI DE FAVORISER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ. DE QUELS LEVIERS DISPOSEZ-VOUS ?

Nous avons une filiale dédiée, la coopérative Seqens Accession. Celle-ci développe des programmes en zone ANRU, à des prix très accessibles. Elle développe également des opérations PSLA, à TVA réduite. Enfin celle-ci développe de nouveaux produits BRS (Seqens s'est doté de la compétence OFS) produit très novateur à des prix très attractifs.

COMMENT SELON VOUS RELANCER DURABLEMENT LA CONSTRUCTION DE LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE, TOUJOURS LARGEMENT DÉFICITAIRE ?

Le constat est paradoxal : la demande est forte dans notre région et les freins à la construction encore trop nombreux.
Le préalable incontournable, c'est la confiance. Il faut redonner confiance aux maires. Pour cela nous avons toujours entretenu des liens étroits avec les acteurs locaux, partenaires incontournables, que nous devons rassurer en proposant une offre de logements sur mesure. À nous de proposer des projets innovants. Nous avons pour cela créé des sociétés d'aménagement pour porter des projets d'envergure de construction, de requalification ou de réhabilitation et rénovation urbaine. Nous avons un autre enjeu, cela concerne les attributions, nous avons un véritable rôle à jouer avec les élus dans le cadre des attributions de logement.

« Les entreprises doivent se doter d'un partenaire de confiance capable de les conseiller dans la gestion de leurs biens et d'anticiper leurs besoins »

La crise sanitaire a-t-elle changé le rapport des entreprises au bureau ? Rencontre avec Xavier Belvaux, Directeur du Business Développement et de la branche Orpi Pro



Quelle est la situation de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France ?

Le marché reste encore chahuté par la crise sanitaire et l'évolution des besoins des entreprises qui en a résulté. Ce premier semestre a ainsi été marqué par un léger frémissement de l'activité. Si l'offre immédiate de bureaux fin mars 2021 était en hausse de 30 % par rapport à son niveau d'il y a un an avec 3 787 000 m²*, la progression n'était que de 3 % si l'on compare à la fin de l'année 2020. Un rythme beaucoup moins soutenu que les trimestres précédents. Avec les premiers signes encourageants de reprise et maintenant la levée d'une partie des contraintes sanitaires, l'attentisme des entreprises semble cependant se dissoudre peu à peu. Côté commerce et exploitation, même si la crise a privé certains entrepreneurs de leur activité, elle a permis à d'autres de se développer sur de nouvelles branches ou de créer des vocations.

Comment ce marché a-t-il évolué avec la crise sanitaire et quelles sont les nouvelles attentes que vous observez chez vos clients ?

Le télétravail a été l'opportunité pour les entreprises de faire baisser les charges fixes que représentent les bureaux : accueil, électricité, ménage... Elles sont donc à la recherche de davantage de rationalisation et de flexibilité, en revoyant l'organisation des espaces au profit de locaux plus petits mais plus conviviaux, pour répondre aux nouvelles attentes de salariés plus autonomes, ou la possibilité d'accueillir d'autres entreprises au travers du coworking. Des locaux digitalisés, bénéficiant d'espaces communs de restauration ou de détente et de services de conciergerie qui favorisent la productivité des salariés, sont désormais des critères incontournables.

Comment votre réseau et votre offre se sont-ils adaptés à ces nouvelles attentes ?

Spécialisé dans l'immobilier professionnel de petite et moyenne surface, le réseau Orpi (1 300 agences dont plus de 80 agences spécialisées en immobilier professionnel) possède une connaissance fine de ses secteurs d'implantations. Une expertise qui lui permet de proposer les locaux et bureaux les plus en phase avec l'activité des entreprises clientes. Une offre sur-mesure (audit des besoins, analyse du projet, accompagnement et conseil en implantation) qui les sécurisent et leur fait gagner du temps.

Quelles perspectives entre voyez-vous ?

Les bureaux restent un point d'ancrage fondamental dans la vie des entreprises, en étant un facteur essentiel de productivité, de créativité et de sentiment de cohésion. L'immobilier professionnel connait des mutations et avec elles des opportunités d'investissement. Les entreprises doivent donc se doter d'un partenaire de confiance capable de les conseiller dans la gestion de leurs biens et d'anticiper leurs besoins en fonction de leur évolution.



*(source CBRE)


© Gatmarif

JEAN-PIERRE GAUMET, PRÉSIDENT DU GATMARIF, RÉAFFIRME L'OPPOSITION FAROUCHE DES TRANSPORTEURS À TOUTE NOUVELLE ÉCOTAXE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE FRAGILISÉ, ET APPELLE CONSTRUCTEURS ET FOURNISSEURS D'ÉNERGIE À SE MOBILISER POUR PROPOSER DES ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES VIABLES.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION PROPOSE D'INSTAURER UNE ÉCOTAXE DESTINÉE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER. COMMENT LES TRANSPORTEURS ROUTIERS FRANCILIENS ACCUEILLENT-ILS CETTE PROPOSITION ?

Les Fédérations que nous représentons, tant nationales que régionales, sont farouchement opposées à cette nouvelle taxe. Durant la période de crise sanitaire que nous avons connu, nos salariés ont assuré en seconde ligne l'activité de notre pays sans défaillir, cette nouvelle taxe apparait comme une menace à la reprise tant souhaitée. Reportée « sine die » par le gouvernement précédent, elle est remise au goût du jour alors que notre profession connait une grande mutation technologique et économique (arrêt programmé des carburants fossiles, développement d'une logistique sauvage par les plateformes collaboratives, contrainte de livraison liées au développement des Zones à Faibles Emissions, etc…). Notre activité connait dans le contexte actuel une période à faible marge. Une nouvelle taxe pour nos transporteurs risquerait d'avoir des conséquences irrémédiables.

SELON L'EXÉCUTIF RÉGIONAL CETTE MESURE POURRAIT NE CONCERNER QUE LES VÉHICULES DE TRANSIT ET LES ÉTRANGERS, AVEC DES MESURES COMPENSATOIRES POUR LES ENTREPRISES FRANCILIENNES. N'Y-A-T-IL PAS UN RISQUE DE REMISE EN CAUSE PAR LES AUTRES TRANSPORTEURS ?

En effet, cette mesure est discriminatoire et il y a un risque non négligeable de voir cette nouvelle taxe retoquée par la Cour de Justice Européenne en cas de pourvoi auprès de cette instance. Il existe déjà un précédent avec l'arrêt (591) du 17 juin 2019 interdisant à l'Allemagne une telle mesure vis-à-vis des transporteurs étrangers. Sa mise en œuvre risque d'être compliquée car privilégier le transporteur francilien par rapport aux autres transporteurs en transit ne sera pas facile à mettre en place. Comment gérer par exemple, un tractionnaire francilien tractant une remorque belge ?

CETTE MESURE NE RISQUE-T-ELLE PAS D'AUGMENTER LE TRAFIC DES UTILITAIRES LÉGERS POUR ÉCHAPPER À LA TAXE ?

En effet, cette nouvelle taxe risque fort de se traduire sur notre territoire par une augmentation significative des utilitaires légers qui passent déjà sous les radars de la législation du travail et qui a pour conséquences d'aller à l'encontre des ambitions écologiques affichées par notre Présidente de Région (pollution accrue, encombrements, etc..).

QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS POUR UN TRANSPORT ROUTIER DÉCARBONÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Nos propositions, malheureusement, ne dépendent pas que de la volonté des transporteurs mais aussi et surtout des constructeurs de matériels qui ne semblent pas complètement investis dans les nouvelles technologies (électrique, hydrogène). Même si leur communication dément en tout point cette constatation : il existe bien une marge entre des véhicules prototypes et des véhicules de série. Pour un matériel électrique, il vaut déjà six fois plus qu'un matériel conventionnel de norme Euro 6 et les véhicules à hydrogène n'existent que sur des planches à dessin pour le moment.
En parallèle, il ne faut pas oublier les solutions d'avitaillement en gaz, électricité ou hydrogène qui font encore défaut. Pour mémoire, nous ne sommes à ce jour qu'à moins de vingt stations d'avitaillement en gaz en Île-de-France.

Transformation des contrats de retraite Madelin en PERI : un nouveau cadre réglementaire pour l'épargne retraite, de nouvelles opportunités pour les assurés


JOËL DESTOM, DIRECTEUR PARIS ÎLE-DE-FRANCE D'AG2R LA MONDIALE

Promulguée le 22 mai 2019, la loi PACTE, Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises, regroupe une série de mesures dont l'objectif est de dynamiser l'économie et les entreprises. Elle cherche à rendre l'épargne dédiée plus attractive en simplifiant et en homogénéisant les dispositifs existants.

La loi PACTE propose en matière d'épargne retraite, une solution unique, le PER, Plan d'Épargne Retraite, composé de 3 nouveaux dispositifs : le Plan d'Épargne Retraite Individuel (PERI), le Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) et le Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO). Ces nouveaux dispositifs ont vocation à se substituer aux produits existants.

En conséquence, depuis octobre 2020, les anciens produits retraite (Article 83, PÈRE, PERCO, PERP, Retraite Madelin et Retraite Madelin Agricole) ne sont plus commercialisés. Ce nouveau cadre réglementaire pour l'épargne retraite est favorable aux assurés.

La loi PACTE intègre aussi l'opportunité de transformer, de manière simplifiée, les anciens contrats de retraite Madelin et Madelin Agricole en PERI.

Le choix entre une sortie en capital et/ou en rente viagère lors du départ à la retraite

Contrairement au contrat de retraite Madelin qui ne propose que la sortie en revenus versés à vie (rente viagère), le PERI prévoit, suivant l'origine des versements, une sortie en capital, en une fois ou en plusieurs fois, en rente ou un panachage entre rente et capital.

Les assurés disposent alors de leur épargne comme ils le souhaitent. En cas de sortie en rente l'avantage de la garantie de table de mortalité pour le calcul de la rente est conservé.

Une possibilité supplémentaire de débloquer son épargne

Avec le PERI, les assurés peuvent débloquer si besoin tout ou partie de leur épargne avant le départ en retraite pour l'achat de leur résidence principale. Ce cas de déblocage s'ajoute à ceux déjà prévus dans le cadre d'un contrat de retraite Madelin.

Le regroupement de l'épargne

Pour simplifier la gestion de leur épargne, les assurés peuvent regrouper l'ensemble des sommes, jusqu'à présent versées sur d'anciens dispositifs, sur un seul et même contrat : le PERI.

Un contrat qui dure dans le temps

Le PERI permet aux assurés de conserver leur contrat après le départ en retraite. Ils peuvent ainsi poursuivre leurs versements, déductibles de leur revenu imposable dans le cadre de la fiscalité 163 Quatervicies du CGI, et effectuer des demandes de sortie en capital, de manière ponctuelle et partielle.

Une transmission simplifiée

En cas de décès de l'assuré pendant la phase de constitution de son épargne, les sommes épargnées sur le PERI peuvent être transmises sous forme de capital aux bénéficiaires désignés préalablement par l'assuré.

Le taux d'intérêt garanti

Dans le contexte du PER, les textes interdisent de garantir un taux d'intérêt supérieur à 0 %. Bien entendu, l'épargne sera rémunérée et évoluera en fonction de la rémunération déterminée annuellement par l'Assemblée générale des sociétaires de LA MONDIALE.

La pension de réversion

Contrairement au contrat de retraite Madelin, la réglementation limite également le montant de la pension de réversion au même montant que celui du défunt.

La garantie de paiement en cas de décès

La garantie de paiement en cas de décès, présente en option sur certains contrats de retraite Madelin, n'est plus autorisée sur le PERI. Cette garantie permet, en cas de décès de l'assuré durant la phase de constitution de la retraite, la prise en charge par l'assureur des versements réguliers pour constituer la retraite du conjoint.



CONTACT :

› bgmarketingidf@ag2rlamondiale.fr

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'EUROPE À LA REMORQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

AU MOMENT OÙ LES GRANDES ÉCONOMIES MONDIALES BATAILLENT POUR ÊTRE LEADER SUR LE SECTEUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DE LA BLOCKCHAIN, L'UNION EUROPÉENNE SEMBLE À LA TRAÎNE. LA FAUTE À UN MANQUE D'INVESTISSEMENTS, SELON UN RÉCENT RAPPORT DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI) ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

Alors que l'Europe dispose du plus grand réservoir de chercheurs en IA (43 000 contre 28 000 aux États-Unis et 18 000 en Chine), elle ne compte que pour 7 % des investissements mondiaux annuels, tandis que les États-Unis et la Chine en accaparent à eux deux 80 %. C'est le constat accablant de l'étude menée par la BEI et la Commission européenne, qui tirent conjointement la sonnette d'alarme. Pour expliquer ce manque d'investissement, elles pointent le faible rôle joué par les grands investisseurs institutionnels, comme les fonds de pension et les assureurs, dans le financement des start-up européennes en phase avancée.

UN DÉFICIT ANNUEL DE 10 MILLIARDS

Le rapport présenté le 1er juin, souligne un manque de suivi des investissements en Europe. Si les entreprises et gouvernements soutiennent les jeunes pousses lorsqu'elles débutent leurs recherches sur ces sujets, leurs financements sont beaucoup moins importants, voire inexistants, lorsqu'il s'agit de soutenir des start-up et des entreprises dans leurs phases d'expansion et de croissance qui nécessitent des investissements plus massifs. Selon les auteurs de l'étude, ce sont ainsi 10 milliards d'euros qui font défaut chaque année pour espérer maintenir notre compétitivité. Les technologies d'intelligence artificielle et de la blockchain, sont pourtant jugées essentielles pour assurer la souveraineté de l'UE. *«Sans investissement, les régions à la traîne dans la course à l'IA verront probablement leurs parts de marché mondial diminuer dans plusieurs secteurs clés, comme la finance, le commerce électronique, la sécurité et la défense, mais aussi la fabrication et l'exploitation minière»*, ajoute le rapport.

INVESTIR DANS LES SECTEURS À HAUTS POTENTIELS

L'IA a déjà joué un rôle essentiel dans l'accélération du développement et de la production de vaccins contre la Covid-19, rappelle la Commission. Elle peut nous aider à rendre nos sociétés vraiment numériques et plus vertes et notre planète plus habitable. Deux secteurs, les transports et la protection des données, ont potentiellement les moyens de nous permettre de recoller au peloton de tête. *«Dans ces deux secteurs, la vraie valeur ajoutée est toujours devant nous, dans les applications industrielles»* estime Teresa Czerwinska, vice-présidente de la BEI. *«C'est là que l'Europe peut rattraper son retard et même prendre les devants»*. Un enjeu qui n'est pas seulement industriel, poursuit Teresa Czerwinska, il s'agit pour les européens de s'assurer que le développement de ces technologies se fasse dans le respect de leurs valeurs.

« CE SONT 10 MILLIARDS D'EUROS QUI FONT DÉFAUT CHAQUE ANNÉE POUR ESPÉRER MAINTENIR NOTRE COMPÉTITIVITÉ »

DOSSIER

EMPLOI POST COVID : ACCOMPAGNER LA REPRISE



ALORS QUE LES JEUNES DIPLÔMÉS S'APPRÊTENT À SE LANCER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUE D'AUTRES SALARIÉS ONT PERDUS LEUR EMPLOI EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, QUELLES SONT LEURS PERSPECTIVES DANS UNE PÉRIODE MÊLANT INCERTITUDES ET SIGNAUX ENCOURAGEANTS DE REPRISE ?

HAUSSE DE 7% DE L'EMPLOI EN CDI OU CDD LONG DES JEUNES

C'est le constat de l'étude menée par la DARES, qui a évalué l'impact de l'aide à l'embauche des jeunes du plan « 1 jeune, 1 solution ». Une première évaluation des effets de la mesure sur l'emploi des jeunes, et pas seulement sur leurs embauches. Le dispositif aurait permis une hausse du nombre de jeunes en CDI et CDD long (60 000 emplois au total à fin avril). Toutefois, il n'aurait pas eu d'effet sur l'emploi total en raison notamment d'un effet négatif de l'aide sur l'emploi non salarié et de l'emploi intérimaire pour les 22-25 ans.

Les confinements successifs, l'arrêt de l'activité dans certains secteurs très pourvoyeurs d'emplois comme la restauration, le tourisme, les loisirs et voyages sont venus singulièrement compliquer la tâche des jeunes désireux d'intégrer le monde du travail. Fin mars 2021, les moins de 25 ans étaient 19,5 % à être à la recherche d'un poste, contre 21,8 % fin 2020 au plus fort de la crise. La pandémie a effacé trois années successives de baisse du nombre de demandeurs d'emplois, leur taux de chômage étant fin 2019 au plus bas depuis 2008.

ÊTRE PERSÉVÉRANT ET OUVERT

Mais des raisons d'espérer apparaissent. *«Certains secteurs redémarrent plus vite que d'autres et nous retrouvons depuis trois mois une belle activité»*, explique Alain Mlanao, directeur général de Walters People France, cabinet de recrutement. L'OCDE table ainsi sur une croissance de 5,9 % cette année (la plus forte en Europe) et la Commission européenne entrevoit une progression du PIB de 4,2 % en 2022. *«Après avoir décalé les recrutements au fil des confinements, les entreprises ont besoin de recharger leurs effectifs»*, observe-t-il. Aux diplômés, il conseille de se montrer persévérants et ouverts: *«Les jeunes se détournent trop de secteurs jugés peu attractifs, où les besoins sont pourtant immenses et dont les métiers ont changé, comme les banques et assurances»*. Il conseille de ne pas penser à (trop) long terme: *«Une carrière se déroule par cycles. Le premier emploi est là pour permettre d'acquérir des compétences qui aideront à se diriger par la suite vers le poste de ses rêves»*.

> **« APRÈS AVOIR DÉCALÉ LES RECRUTEMENTS AU FIL DES CONFINEMENTS, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE RECHARGER LEURS EFFECTIFS »**

LE PLUS DES APPRENTIS

Dans ce contexte délicat, tous ceux qui ont choisi la voie de l'apprentissage ou de l'alternance bénéficient d'une réelle plus-value, en raison de la proximité qui s'instaure entre l'élève, l'entreprise et son métier. *«Le temps passé dans l'entreprise pendant la formation permet à l'employeur-maître d'apprentissage d'évaluer l'apprenti sur un temps long et à ce dernier d'embrasser les contraintes et exigences du monde de l'entreprise»*, souligne Alain Mlanao. Les compétences acquises sur le terrain, permettent de développer des savoirs professionnels plus spécifiques au métier préparé. Résultat, à tous les niveaux de diplôme, les apprentis trouvent plus souvent un premier emploi en lien avec la spécialité de leur formation. C'est le cas pour 69 % des Bac pro par apprentissage contre 52 % pour ceux issus de la voie scolaire, révèle une étude du Céreq portant sur l'année 2019. Cet effet de proximité entre l'apprenti et l'entreprise et entre la spécialité de formation et le métier, remplit donc une fonction de pré-recrutement en CDI bien supérieure à celle mesurée pour les sortants de la voie scolaire. La prolongation jusqu'au 31 décembre de l'aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en apprentissage, devrait inciter les entreprises à poursuivre sur la belle lancée observée en 2020 (495 000 apprentis).

UNE GESTION PLUS AMBITIEUSE DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Au plus fort de la crise sanitaire, nombreux sont ceux qui ont dû changer de métier pour s'en sortir, notamment dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie ou de l'évènementiel. La baisse d'activité s'annonce d'ailleurs durable pour certains d'entre eux. Une situation qui appelle sans doute une meilleure gestion des transitions professionnelles. En effet, les impacts de la crise sanitaire s'ajoutent au mouvement de fond de transformation des structures économiques lié aux transitions numérique et écologique. Ils placent la compétence des actifs au centre du jeu, singulièrement pour les salariés les moins qualifiés qui constituent souvent la principale variable d'ajustement des restructurations économiques. Dans une étude du Céreq construite à partir des données de l'enquête Defis sur les parcours des salariés dans leur entreprise entre 2014 et 2017, on constate que 12 % des salariés (aux trois quarts employés ou ouvriers) ont des parcours qualifiés de «bloqués», marqués par une absence de changements de poste et peu d'évolution professionnelle. Il devient donc urgent qu'ils puissent acquérir des compétences dans le cadre d'un métier spécifique qui puissent également être utilisables dans d'autres contextes professionnels. Le Céreq a identifié quatre leviers principaux pour y parvenir : **1.** baliser les parcours en les adossant à leur identité professionnelle, au travers de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation en situation de travail (AFEST); **2.** accompagner les individus dans la construction de leur parcours pour identifier le potentiel de transférabilité des compétences qu'ils détiennent; **3.** assurer la sécurisation des parcours par des mobilités qualifiantes répondant en même temps aux intérêts économiques des entreprises; **4.** mettre en cohérence gestion des mobilités et système de certifications, pour améliorer la transférabilité des compétences.

Globe
langues solutions



Alors que le développement à l'international est l'une des clés de la réussite de nos entreprises, la maîtrise des langues par ses collaborateurs est devenue un enjeu majeur.

Rencontre avec Laurent Henaff, dirigeant de Globe Langues Solutions.

Quel accompagnement proposez-vous aux entreprises en la matière et comment adaptez-vous vos formations à leurs spécificités ?

Fort d'une expérience de plus de 25 ans dans le monde de l'entreprise, nous proposons des formations linguistiques personnalisées. Notre objectif est de coconstruire un parcours dédié pour chaque apprenant en fonction de ses besoins et de ses perspectives dans son activité professionnelle, afin qu'il se sente à l'aise et prenne confiance en lui pour s'exprimer dans une langue étrangère. Les formateurs (pour la plupart natifs) sont ainsi choisis en fonction de leurs expériences du monde de l'entreprise et leurs qualifications pédagogiques, pour répondre de façon pragmatique aux besoins énoncés (acquisition de nouveaux marchés à l'international, renforcement des relations avec les fournisseurs répartis aux quatre coins du monde ou fluidifier la communication au sein des différentes entités de l'entreprise). Un véritable apprentissage linguistique et interculturel centré sur le business et le développement croisé de soft skills et de hard skills, afin d'acquérir une aisance à l'oral, du vocabulaire, une culture du marché international et une bonne prononciation.

Quels formats pédagogiques mettez-vous à leur disposition ?

Nous devons faire preuve d'agilité pour proposer le format le plus performant et adapté à l'apprenant. L'objectif est qu'il prenne du plaisir à se former et soit motivé grâce à la mise en pratique rapide de son apprentissage dans son activité professionnelle. Nous privilégions donc la mise en situation autour d'exemples concrets vécus par l'apprenant. Entre deux séances de formation, il peut développer ses compétences grâce à des supports e-learning adaptés. Agrée pour le passage d'un ensemble de certifications (TOEIC, LINGUASKILL, BRIGHT, Pipplet Flex, WiDaF…), nous sommes aussi en mesure de les préparer selon leurs attentes sur le sujet.

Vos formateurs sont issus du monde de l'entreprise ou en maîtrisent parfaitement les codes et besoins. C'est un atout précieux auprès de vos clients ?

Nos clients recherchent avant tout un apprentissage ancré dans le développement international, il est essentiel que nos formateurs aient une vraie connaissance du milieu business, pour répondre précisément à leurs attentes : être capable de s'adapter culturellement et linguistiquement à un nouvel environnement. Nos formateurs maitrisent depuis de nombreuses années les codes du monde de l'entreprise afin de cerner rapidement le besoin de chaque apprenant et lui proposer les solutions les plus adéquates.

Vous proposez également une formation dédiée aux dirigeants d'entreprise. Quelles en sont les spécificités ?

Nous fonctionnons avec eux comme des coachs et les accompagnons dans le développement de leurs marques à l'international. Il peut s'agir de formations longues durées ou de quick shots avant une présentation à enjeu, en virtuel ou en présentiel, dans une langue étrangère ou une prise de parole devant un public international par exemple. L'essentiel est que le dirigeant en mesure un vrai retour sur investissement.

Certifié QUALIOPI pour les actions de formation linguistique depuis août 2020, GLS garantit aux entreprises et aux apprenants un processus de qualité tout au long de leur parcours. Ses formations sont éligibles au CPF et son équipe les accompagne sur les différentes démarches, de l'ouverture du compte CPF jusqu'à la certification.

LES GRANDES TENDANCES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

AVEC PLUS DE 2,7 MILLIONS DE PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2021, SELON PÔLE EMPLOI, LES ENTREPRISES ONT CHOISI D'ANTICIPER LA REPRISE. CERTAINS SECTEURS ONT LE VENT EN POUPE COMME LES SERVICES À LA PERSONNE, QUAND D'AUTRES PEINENT À RECRUTER.

L'enquête réalisée tous les ans par Pôle emploi avec le concours du Credoc, sur les besoins en main d'œuvre des entreprises, le confirme, elles comptent bien continuer à recruter, malgré les incertitudes planant encore sur certains secteurs d'activité particulièrement impactés. Même constat, chez le plus grand réseau social professionnel : LinkedIn. *«Si la Covid-19 a été un bouleversement en matière d'emploi pour de nombreux Français, certains secteurs ont malgré tout continué à recruter comme la distribution, la santé ou l'immobilier»*, souligne Fabienne Arata, directrice générale de LinkedIn France. Le réseau a passé en revue plus de 15 000 offres d'emplois publiées sur son site, pour dégager les grandes tendances du marché.

LES 7 SECTEURS QUI RECRUTENT LE PLUS

Les professions les plus demandées sont définies comme «les catégories de métiers dont le rythme de recrutement a le plus progressé» par rapport à l'année précédente. En tête de gondole, on retrouve les métiers de la distribution et du commerce de détail, en première ligne depuis le début de la pandémie. Dans ce secteur les métiers les plus recherchés sont ceux de préparateur de commandes, caissier, magasinier, agent de conditionnement ou vendeur en magasin. En deuxième position, là aussi pas de surprise, les professions médicales et spécialisées, comme infirmier, auxiliaire de soins certifié, médecin, pharmacien, pharmacien hospitalier et psychométricien. L'immobilier, dont l'activité a bien repris avec les envies d'espace des citadins, complète le podium de tête avec des postes d'agent immobilier, conseiller, administrateur de biens ou gestionnaire de copropriété. Viennent ensuite les personnels de soutien dans les établissements de santé, les métiers de la logistique et de l'approvisionnement, les services à la personne et les métiers de la petite enfance.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHE SELON PÔLE EMPLOI

- SERVICES AUX PARTICULIERS **37,8 %**
- SERVICES AUX ENTREPRISES **23,7 %**
- COMMERCE **12,1 %**
- AGRICULTURE **10,1 %**
- INDUSTRIE **8,3 %**
- CONSTRUCTION **8 %**

En 2021, 450 200 établissements ont répondu à l'enquête sur les besoins en main d'œuvre de Pôle emploi, entre octobre et décembre derniers.

CEUX QUI PEINENT À ATTIRER

D'autres secteurs en revanche peinent à attirer les candidats et notamment les jeunes talents, selon Pôle emploi. C'est le cas des métiers de charpentier ou de couvreur, alors même que le nombre de chantiers à honorer a connu une forte hausse ces derniers mois. Les métiers de la réparation automobiles (carrossiers, mécaniciens, électroniciens) manquent aussi de bras, tout comme les transports en commun qui affichent un déficit de conducteurs. Le constat est identique pour les ouvriers de la maintenance en mécanique, ou les spécialistes de l'appareillage médical.

LA CHIMIE RECRUTE EN MODE VIRTUEL

CONFINEMENT ET RESTRICTIONS SANITAIRES ONT POUSSÉ LES ENTREPRISES À FAIRE PREUVE D'IMAGINATION POUR POURSUIVRE LEURS CAMPAGNES DE RECRUTEMENT ET ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS. LE VIRTUEL EST VENU AU SECOURS AVEC SUCCÈS DES GRANDS MESSES TRADITIONNELLES SUR L'EMPLOI, COMME EN TÉMOIGNE LE 18e VILLAGE DE LA CHIMIE ORGANISÉ LE 12 MARS DERNIER PAR FRANCE CHIMIE ÎLE-DE-FRANCE.



«Nous ne pouvions nous résigner à subir la crise et nous abstenir d'organiser notre traditionnel Village de la chimie en 2021, compte tenu des attentes des jeunes et au regard de nos engagements sur l'alternance», insiste Gilles Le Maire, Délégué général de France Chimie Île-de-France. Une conviction renforcée par l'enthousiasme des entreprises et des écoles qui se sont très vite ralliées à l'idée d'organiser cette édition sous la forme d'un salon virtuel. *«Nous avons enregistré le retour de plus de 100 partenaires, entreprises, écoles et universités, déjouant nos meilleurs pronostics avec la participation de quelques entreprises emblématiques de notre profession et même de l'industrie pharmaceutique, entrainée par le CFA Leem Apprentissage. Côté écoles et universités, nous avons noté la même dynamique avec le soutien appuyé de l'inspectrice Générale de l'éducation Nationale, Cécile Bruyère, qui a mobilisé l'ensemble des enseignants de physique chimique»,* ajoute-t-il.



PLUS DE 1 500 VISITEURS INDIVIDUELS ET 60 CLASSES CONNECTÉES

Pour une première, le pari est plutôt réussi. Les jeunes et leurs familles connectés sur la plateforme en 3D du Village de la Chimie, qui donnait l'illusion d'un vrai salon avec ses différents espaces d'exposition, de conférence et de démonstration, ont pu comme chaque année y trouver une grande diversité d'entreprises, toutes les écoles et universités qui comptent pour l'apprentissage des métiers de la chimie, de nombreuses conférences en live avec de passionnants témoignages de chimistes en activité, et un espace ludique avec l'escape Game réalisé par les jeunes du Collège de France *«The Gamemistry».* L'occasion de s'informer et se documenter sur les différents métiers et leurs évolutions auprès de professionnels, de connaître les différents parcours de formation, d'avoir accès à des conseils pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle. *«L'idée restait la même : inviter les jeunes à découvrir nos métiers et leur permettre de construire ou d'affiner leur projet professionnel selon leurs aspirations et aptitudes»,* souligne Daniel Weizmann, Président du MEDEF Île-de-France, dont l'entreprise VWR part of Avantor, s'est associée à cette première édition du Village de la chimie 100 % virtuel.

«PLUS DE 100 PARTENAIRES, ENTREPRISES, ÉCOLES ET UNIVERSITÉS CE SONT ASSOCIÉS À CETTE ÉDITION»

SUR LE FRONT DE L'EMPLOI, DES SIGNES ENCOURAGEANTS DE REPRISE COMMENCENT À ÉMERGER COMME NOUS LE CONFIRME **NADINE CRINIER**, DIRECTRICE RÉGIONALE DE PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE ?

En quelques mois, cette crise sanitaire a mis à mal la progression de l'emploi en Île-de-France. Atouts économiques pour le territoire, le tourisme international ou d'affaires, les restaurants, l'automobile, l'aérien ont été mis à l'arrêt. Toutefois quelques signes encourageants d'une reprise progressive commencent à émerger : le chômage a en effet légèrement reculé de 0,6 % au 1er trimestre de cette année. De plus, l'enquête BMO, publiée en mai dernier, fait état de 477 000 projets de recrutement dans la région. Des intentions portées par 22,7 % des entreprises de secteurs très diversifiés.

QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS PORTEURS ACTUELLEMENT ET LES PISTES DE REBOND POUR LES PROCHAINS MOIS ?

L'emploi dans la construction en Île-de-France fait face à des défis importants liés notamment aux chantiers du Grand Paris Express, des Jeux olympiques 2024. Ce secteur pèse 9 % dans les intentions de recrutement et environ 68 000 emplois devraient être générés par les grands travaux franciliens. Nous constatons aussi de forts besoins dans le second œuvre. Le secteur des services représente quant à lui 72 % des intentions de recrutement. L'Île-de-France concentre 48 % des métiers du numérique et 32 % des établissements du secteur. On annonce 45 000 postes à pourvoir pour la seule année 2021. Pour répondre aux besoins en compétence dans le secteur, Pôle emploi a rejoint les projets phares lancés par le gouvernement avec la Grande École du Numérique. Ce plan d'action vise à proposer une offre de formations répondant aux besoins en compétences des entreprises. À l'échelle de la région francilienne, 172 formations labélisées sont ainsi proposées. Enfin, le secteur Café-Hôtel-Restauration est une source d'emplois importante avec 97 000 établissements en région parisienne. Depuis la crise sanitaire, il est l'un des plus durement touchés avec un chiffre d'affaires en baisse de 84 % sur un an. La réouverture est là et nous devons accompagner les établissements.

À tous ces secteurs, nous apportons un accompagnement spécifique pour tenir compte des attentes et évolutions professionnelles. Nous développons une relation engagée avec les fédérations, les branches professionnelles, les associations et les entreprises. En effet, 80 % d'entre elles comptent moins de 10 salariés.

DANS CE CONTEXTE, QUELLES SONT LES MESURES SPÉCIFIQUES MISES EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI ?

Les jeunes ont toujours fait l'objet d'un accompagnement spécifique de la part de Pôle emploi. Mais la crise économique nous conduit à innover pour qu'ils puissent mieux se former et pour que les recruteurs soient moins réticents à les embaucher. *« 1 jeune, 1 solution »* est un plan gouvernemental déployé depuis juillet 2020 et d'une enveloppe de 6,7 milliards d'euros. Ce dispositif entend accompagner les jeunes de 16-25 ans au sortir de la crise de la Covid-19 et répondre à la question de l'emploi en adaptant les outils nationaux aux spécificités locales.

Opérateur public de l'emploi, Pôle emploi est naturellement associé à la déclinaison territoriale de ce dispositif et mobilisé autour des trois axes :

- faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
- orienter et former les jeunes vers les secteurs qui recrutent et les métiers d'avenir ;
- accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en mobilisant un parcours d'insertion.

« DANS LE CONTEXTE ACTUEL, L'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF DES JEUNES EST ESSENTIEL. IL A POUR OBJECTIF D'ACCÉLÉRER ET DE SÉCURISER L'ACCÈS À L'EMPLOI »

Dans le contexte actuel, l'accompagnement intensif des jeunes est essentiel. Il a pour objectif d'accélérer et de sécuriser l'accès à l'emploi. Il repose sur la sécurisation des périodes de transition et l'intégration professionnelle durable. 238 conseillers sont dédiés à cet accompagnement qui augmente de 28 % les chances de retrouver un emploi.

AVEZ-VOUS ÉGALEMENT RENFORCÉ LES DISPOSITIFS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE, POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE CEUX QUI ONT PERDU LEUR ACTIVITÉ OU QUI SOUHAITENT ÉVOLUER VERS D'AUTRES MÉTIERS ?

La formation doit et peut intervenir tout au long de la vie professionnelle pour s'adapter aux évolutions d'une carrière. Les dispositifs existent, qu'ils portent sur les compétences de base, les compétences transverses ou les formations qualifiantes/certifiantes. Avec le Conseil régional Île-de-France, nous portons une politique volontariste de 150 000 entrées en formation hors CPF autonome. Afin d'en faire la promotion, la semaine *« Je me forme en Île-de-France »* a été lancée depuis avril dernier. Elle permet une rencontre directe avec les professionnels pour une entrée rapide en formation.

COMMENT FLUIDIFIER DURABLEMENT LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET FACILITER LES CONTACTS ENTRE ENTREPRISES ET DEMANDEURS D'EMPLOI, ALORS QUE CERTAINS SECTEURS PEINENT À RECRUTER ?

Pôle emploi contribue aux actions de recrutement auprès des entreprises qui lui font confiance. En Île-de-France près de 700 collaborateurs sont dédiés à la relation avec les entreprises. Lorsqu'une entreprise fait appel à notre service entreprise, c'est souvent pour un besoin urgent. Les conseillers accompagnent les recruteurs dans la rédaction des offres d'emploi en veillant à être précis dans la définition des activités à exercer. Ils préconisent aussi des dispositifs de formation en amont d'un recrutement, mesure sécurisante tant pour le recruteur que pour le candidat, ou font la promotion des contrats aidés. Offrant une exonération de charge, ils donnent un coup de pouce aux entreprises. Cette prise en charge leur permet d'investir sur les compétences détenues par un jeune en recherche d'emploi : tout le monde y gagne !



« EN ÎLE-DE-FRANCE PRÈS DE 700 COLLABORATEURS SONT DÉDIÉS À LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES »

© Pôle emploi Île-de-France

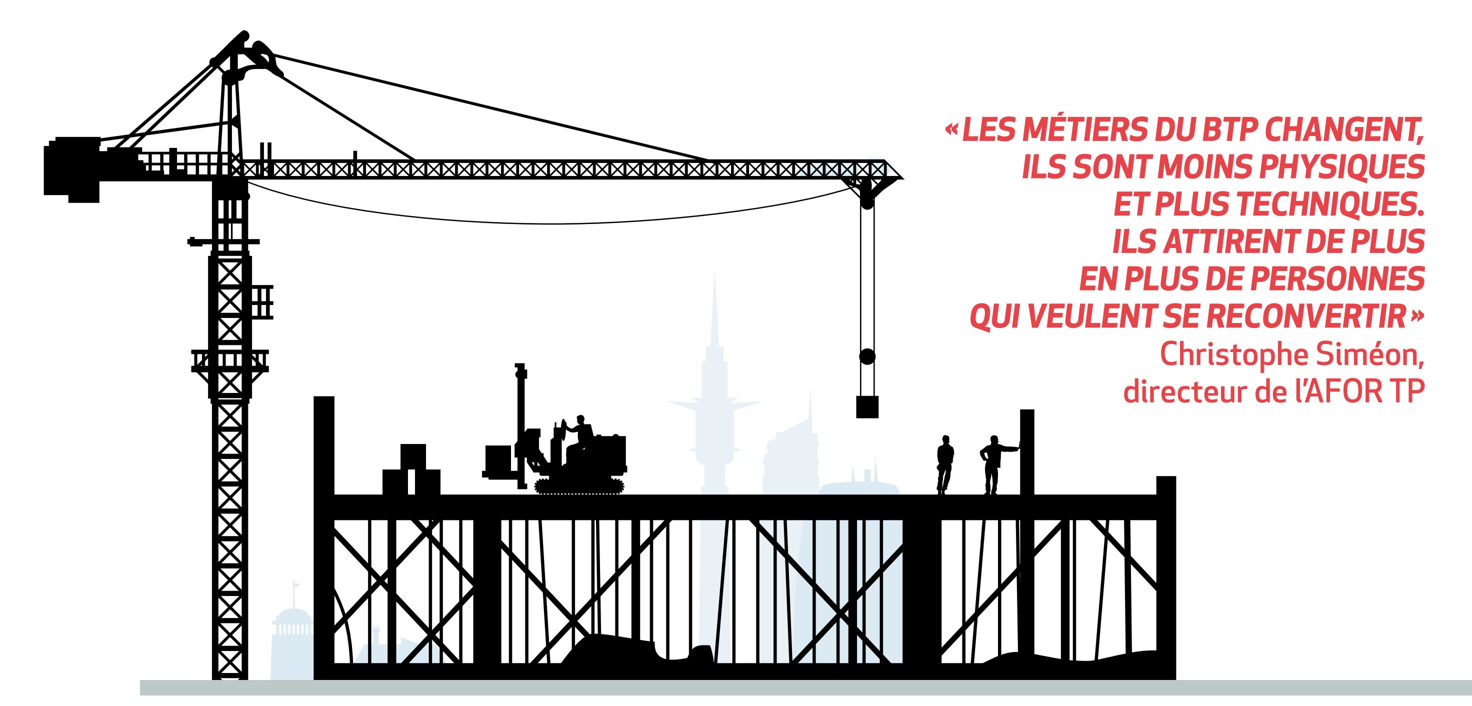
BTP : UN GROS POURVOYEUR D'EMPLOIS SOUS TENSION

AVEC LE GRAND PARIS EXPRESS, LES TRAVAUX OLYMPIQUES, LES PROLONGEMENTS DE LIGNES DE MÉTRO ET DE TRAMWAYS OU LES CHANTIERS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LES ENTREPRISES DU BTP VONT DEVOIR ÉTOFFER LEURS EFFECTIFS. UNE CONJONCTURE FAVORABLE POUR DES MÉTIERS DÉJÀ EN TENSION.

Selon le dernier baromètre de l'Observatoire des métiers du BTP, près de 7 entreprises sur 10 anticipent des difficultés lors de leurs recrutements. Un phénomène qui s'intensifie puisque la part des recrutements anticipés jugés difficiles a augmenté de 23 points en 5 ans pour le Bâtiment et 25 points pour les Travaux Publics. Et tous les métiers sont concernés. *«Comme le souligne l'étude, de multiples raisons expliquent cette situation : le manque de personnes formées à proximité, la faible attractivité du métier du fait d'une méconnaissance sur les activités, besoins et opportunités, le manque d'expérience des candidats ou encore la concurrence avec les entreprises, au sein du BTP voire avec d'autres secteurs»*, détaille Luc Papavoine - FFB, vice-président du comité de pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP. Pour y faire face, plus d'une entreprise sur cinq interrogées a recours à l'apprentissage et à l'avenir le secteur devra relever trois grands enjeux : augmenter le nombre de jeunes s'orientant vers les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics, développer l'anticipation des entreprises en nouant des relations avec les écoles, renforcer les liens avec les partenaires institutionnels intervenant sur le champ de l'orientation, la formation et l'emploi.

68 000 RECRUTEMENTS D'ICI 2024

L'étude menée par les organisations professionnelles du secteur en 2019, estime les besoins en main d'œuvre à 68 000 personnes à l'horizon 2024. *«Le BTP ne propose pas seulement des emplois de compagnons de terrain, mais aussi des*



«LES MÉTIERS DU BTP CHANGENT, ILS SONT MOINS PHYSIQUES ET PLUS TECHNIQUES. ILS ATTIRENT DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES QUI VEULENT SE RECONVERTIR»
Christophe Siméon, directeur de l'AFOR TP

LA FFB GRAND PARIS ÎLE-DE-FRANCE ET PÔLE EMPLOI S'ASSOCIENT POUR LE RECRUTEMENT DANS LE BÂTIMENT

Depuis plus d'un an, la FFB Grand Paris Île-de-France met à disposition de ses entreprises adhérentes l'accès à une plateforme emploi permettant de publier des offres de recrutement (CDI, CDD, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, etc.). Depuis le mois d'avril, la plateforme a passé une nouvelle étape : les offres qui y sont déposées apparaissent automatiquement et simultanément sur le site de Pôle emploi. En plus d'une meilleure visibilité, cette nouvelle fonctionnalité offre un gain de temps significatif aux entreprises.

Concrètement, lors de la publication de l'offre sur la plateforme, il suffit à l'adhérent de cocher la case *«Je consens à ce que cette offre soit publiée sur d'autres plateformes de recrutement que celle de la FFB»* pour que l'offre soit automatiquement publiée sur le site de Pôle emploi. La FFB Grand Paris Île-de-France propose à ses adhérents un guide pratique d'accompagnement à la rédaction d'une offre d'emploi et de conseils visant à rendre attractive l'annonce (intitulé métier exact, données complètes, cohérences, respect du principe de non-discrimination, etc.).
https://emploi.lebatimentgrandparis.fr/

postes pour des personnes diplômées, des jeunes comme des personnes voulant changer d'orientation. Nos métiers changent, ils deviennent moins physiques et s'adaptent aux nouvelles technologies», détaille Jean-Pierre Gugliemi, vice-président de la FRTP Île-de-France. Parmi les métiers les plus en tension dans notre région : les canalisateurs, les conducteurs d'engins, les charpentiers (métal), les dessinateurs, les géomètres, les techniciens et chargés d'études, les chefs de chantiers et conducteurs de travaux, les ouvriers non qualifiés du béton et de l'extraction ainsi que les ouvriers qualifiés. Sur les métiers du bâtiment, les charpentiers bois, les électriciens, les maçons, les menuisiers, les plombiers chauffagistes, mais aussi les techniciens et chargés d'études sont particulièrement recherchés par les entreprises. De nouvelles compétences font aussi leur apparition, liées au développement de chantiers éco-responsables et à la transition écologique. C'est le cas pour l'installation et la gestion de systèmes de production de chaleur et d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les constructions à ossature bois et la mise en œuvre de matériaux biosourcés ou la maintenance des systèmes domotiques.

UN DISPOSITIF D'INSERTION EN SEINE-SAINT-DENIS

Avec les chantiers olympiques (village des athlètes, centre aquatique, village des médias) et ceux du Grand Paris, la Seine-Saint-Denis accueille de très nombreux chantiers, qui sont pour ce département l'occasion de favoriser l'emploi local. Le 3 novembre 2020, les instances départementales ont signé une charte de partenariat avec la Fédération régionale des Travaux Publics d'Île-de-France, pour favoriser l'insertion de 500 personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre du projet «Bâtissons nos emplois». Grâce à ce dispositif, les jeunes ont des perspectives d'avenir, évitent la multitude habituelle d'interlocuteurs et ont un parcours tracé formation-entreprise. Une douzaine d'entre eux ont commencé en mars, une formation pour devenir agent de traçabilité, celui qui contrôle et régule la circulation des camions et engins de chantier, au centre de formation BTP de Montreuil (AFOR TP). *«Nous avons rédigé la fiche de poste qui a définit la formation à mettre en place. Nous avons ainsi de grandes chances d'accueillir quelqu'un qui correspond à nos besoins»*, explique Asmaa Senhadji, directrice opérationnelle chez Capocci, l'une des entreprises partenaires.

ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

Énergie

Ressources en eau

Mobilité bas carbone

Protection des territoires

Lutte contre les inondations

Reconquête urbaine

Génie écologique

Captation CO_2

Face au changement climatique, il est urgent de choisir d'investir dans les infrastructures de la transition écologique.



Contact
FRTP Ile-de-France
9, rue de Berri
75008 PARIS
01.47.66.01.23
idf1@fntp.fr

Rejoignez-nous sur





« Les Travaux Publics, une filière au cœur de la transition écologique et au service de la relance »

189 milliards d'euros ! C'est la valeur de notre patrimoine d'infrastructures de transport, d'acheminement et de traitement des eaux, de production et de distribution d'énergies, et d'aménagements urbains.
La constitution de ce patrimoine a été permise au fil des générations grâce au concours de toute une filière : les entreprises de Travaux Publics, mais aussi nos partenaires et fournisseurs que sont les producteurs de matériaux, les fabricants de matériels, les transporteurs et les bureaux d'études.
Afin de maintenir l'efficience de ces réseaux, plus de 140 000 femmes et hommes travaillent chaque jour au service de l'aménagement et du développement équilibré de notre Région-Capitale.
Les Travaux Publics sont partie prenante d'une filière au cœur de la transition écologique et au service de la relance. Concrètement, en Ile-de-France, le secteur est confronté à des défis multiples pour garantir et améliorer son attractivité :

- Favoriser l'accompagnement de nouveaux usages grâce au développement de réseaux innovants,
- Moderniser le patrimoine existant pour préserver son efficacité,
- Développer des solutions alternatives dans les process de production et d'organisation.

Le Grand Paris Express, le développement de nouveaux services de mobilités, la modernisation des réseaux d'eau et d'énergie, tout comme la montée en puissance d'infrastructures nouvelles liées aux transitions écologique, énergétique et numérique permettront de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux de l'Ile-de-France.
Alors que la priorité de nos entreprises est de surmonter la crise actuelle, nous nous devons de réaffirmer cet état de fait : notre filière est un acteur majeur des transitions en cours. A ce titre, la FRTP Ile-de-France œuvre depuis sa création, il y a quarante ans, pour maintenir un dialogue constructif avec les services de État, les Collectivités locales et les représentants du monde économique et social sur nos défis communs.
Enfin, pour préserver l'attractivité et le dynamisme de nos territoires, ainsi que les milliers d'emplois locaux générés par les activités de nos entreprises, il est urgent que les élus et décideurs fassent le choix de la relance écologique et relancent l'investissement local dans et pour les territoires !

José RAMOS
Président FRTP IDF

LA CRISE A IMPACTÉ POSITIVEMENT LA FORMATION AU SEIN DES ENTREPRISES

LA FORMATION RESTE UN REMPART POUR FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE TENSION ET DE TRÈS NOMBREUSES ENTREPRISES, ONT DÉCIDÉ DE DAVANTAGE FORMER LES SALARIÉS POUR MIEUX LES PRÉPARER À "L'APRÈS-CRISE".

La pandémie de Covid-19 et les conséquences économiques qui en découlent, ont fait évoluer les besoins en compétences et les entreprises se voient contraintes de revoir leurs stratégies en matière de formation. Plusieurs grandes tendances se dessinent pour les mois et années à venir. *«Nous avons constaté un véritable changement dans les commandes passées par les responsables formation pendant le confinement et depuis»*, confirme Yannick Petit, CEO de l'organisme de formation Unow. Elles ont notamment dû réaliser un rattrapage très important en termes de transformation digitale, en raison du développement du télétravail. *«Cette crise a bousculé et accéléré le calendrier. Ce que nous mettons habituellement 1 an à préparer, nous l'avons fait en 6 mois ! 30 à 40 % de nos collaborateurs en moyenne sont formés chaque année. Nous en sommes déjà à 39 % et l'année n'est pas finie»*, indique Jean-Marie Ferrand, responsable Formation Groupe chez Talan, une ESN de plus de 2 000 collaborateurs en France.

LE DIGITAL DAVANTAGE INTÉGRÉ AU PLAN DE FORMATION

«Avec l'essor du télétravail et les contraintes sanitaires, le digital est bel et bien devenu LE standard de la formation», affirme aujourd'hui Yannick Petit, dont l'organisme de formation a mené une enquête auprès des DRH. Pour plus de 90 % d'entre eux, cette crise a induit des changements durables dans leur stratégie. Ainsi, 71 % considèrent que le blended learning (formation mixte) et le 100 % à distance seront des modalités pédagogiques dominantes pour former les salariés. Un renversement de tendance puisqu'il y a encore quelques mois, le 100 % présentiel était largement plébiscité par près de trois quarts des entreprises ! Ce que confirme Jean-Marie Ferrand : *«Étant une ESN, nous sommes convaincus par nature de l'intérêt de la digitalisation de la formation. Mais force est de constater que le présentiel a toujours représenté une part importante dans notre stratégie en la matière. Pendant le confinement, nous nous sommes adaptés en aménageant les durées des programmes, en proposant du e-learning, mais aussi en mettant en place des classes virtuelles. Il nous a fallu pour cela opérer une refonte de nos contenus pédagogiques et cela fonctionne très bien»*. Les SPOC (formations digitales et tutorées) font aussi partie des modalités auxquelles s'intéressent de plus en plus les responsables formation pour développer les compétences, car *«les taux de complétion sont les plus élevés»* note Yannick Petit.

DE NOUVEAUX BESOINS RÉVÉLÉS

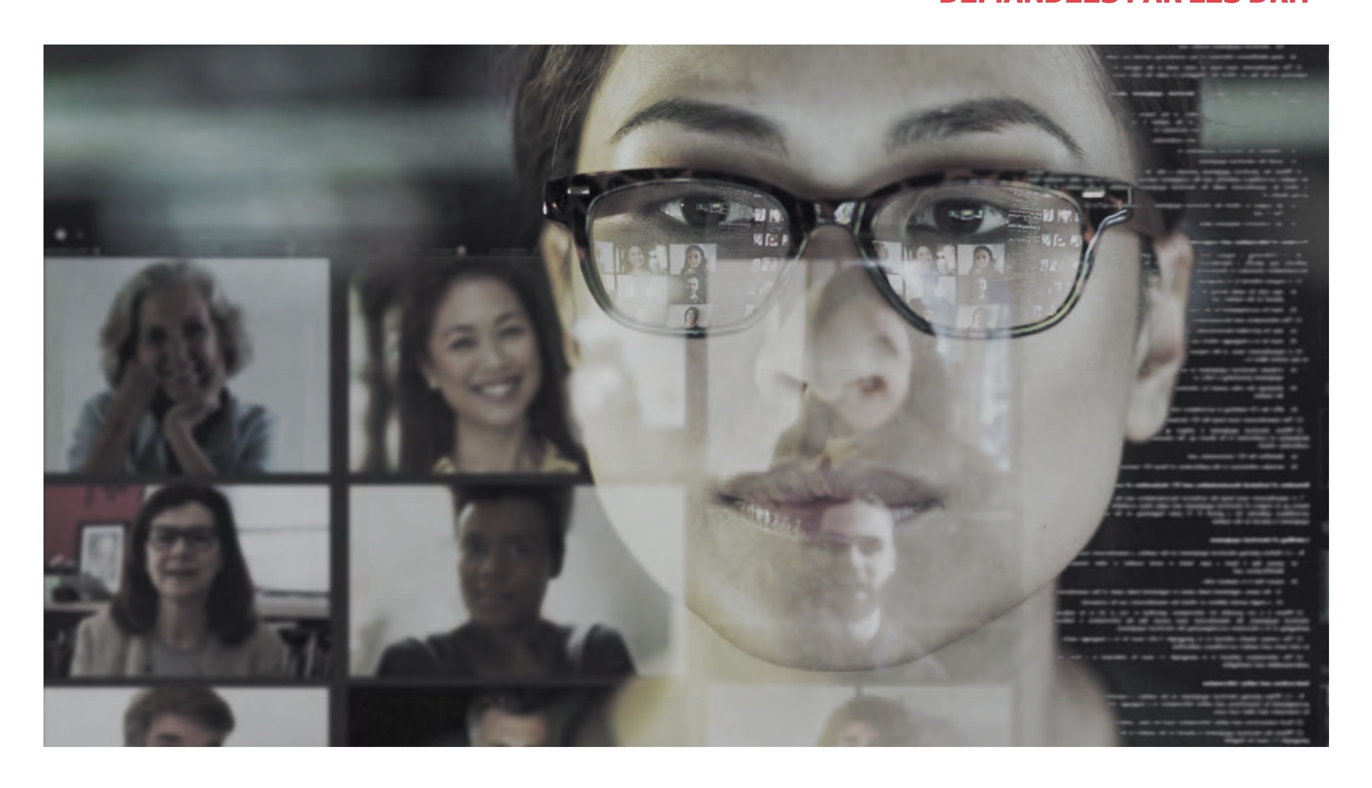
«Manager à distance, télétravailler efficacement, communiquer à distance : ce sont des compétences désormais jugées prioritaires qu'il faudra développer chez les salariés et c'est une tendance qui peut être assez durable», indique Yannick Petit. Chez Workday, spécialiste du Cloud, le télétravail n'est pas nouveau et beaucoup de collaborateurs ont déjà acquis ce genre de compétences. *«Cependant, nous n'excluons pas de continuer*

à les former sur ces axes, avec des formations du type «gérer la relation client à distance» qui nous intéressent», précise Jérôme Froment-Curtil, directeur général. Il en va de même pour les formations en efficacité professionnelle (gestion du temps, du stress, gestion de projet…) et les formations aux soft skills, qui sont de plus en plus demandées par les DRH et viennent compléter les compétences métier. Le social learning, parmi lequel on trouve la pratique du mentoring et du parrainage, est ainsi un bon moyen d'échapper au formatage de la fonction, quelle que soit la place qu'on occupe dans un groupe, de révéler les talents sous-estimés ou de s'ouvrir à de nouveaux profils.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES SOFT SKILLS

«On a tous des savoirs et des compétences que d'autres n'ont pas et réciproquement», souligne Victoria Pell, fondatrice d'Unatti, plateforme de mentoring. *«Autant capitaliser sur ce formidable gisement de connaissances, largement sous-exploité, pour faire progresser les organisations, quelles qu'elles soient, et tous ceux qui les animent».* Le moyen selon elle de renforcer les performances et l'employabilité des équipes, de valoriser les compétences des jeunes collaborateurs, de se former en permanence ou de sécuriser les parcours professionnels des seniors. *«La part de ces formations dans les plans était de 12 % en 2016; elle était à 31 % en 2020 et ce chiffre devrait être en progression cette année»*, pointe le CEO de Unow. *«Ces 15 dernières années, nous étions focalisés sur les formations techniques, alors qu'aujourd'hui, les soft skills ont toute leur place, comme apprendre à apprendre ou faire de la veille, ce dont les salariés ont aussi besoin»*, estime Jean-Marie Ferrand. Sans compter d'autres compétences, comme la créativité, argumenter pour convaincre ou résoudre des problèmes complexes, qui seront tout autant indispensables dans le monde de l'après-crise.

«LES FORMATIONS EN EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE (GESTION DU TEMPS, DU STRESS, GESTION DE PROJET…) ET LES FORMATIONS AUX SOFT SKILLS, SONT DE PLUS EN PLUS DEMANDÉES PAR LES DRH»





Entretien avec Benoît Lachamp, *Directeur général des écoles EDTA Sornas, ESVE, Grandjean et ESMD.*

Pour en savoir plus : ***www.esmd-paris.fr***

“ Nos programmes sont élaborés en concertation avec les professionnels et les entreprises, afin d’intégrer leurs défis et l’évolution des technologies. ”

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE VOTRE PÉDAGOGIE ?

Notre approche est centrée sur l’apprentissage concret des métiers et la transmission des compétences. Nous privilégions ainsi l’enseignement par des professionnels du secteur d’activité concerné qui, au-delà des connaissances, transmettent leur passion et leur savoir-faire. Nos programmes sont élaborés en concertation avec ces professionnels et les entreprises, afin d’intégrer leurs défis et l’évolution des technologies. Une adaptabilité qui caractérise bien chacune de nos écoles dans leurs domaines respectifs. L’Institut Grandjean, inventeur en 1923 de la méthode de sténotypie qui porte son nom, travaille aujourd’hui avec des outils d’intelligence artificielle qui accélèrent les transcriptions et permettent le sous-titrage en direct d’évènements ou de discours. L’École supérieure de vente et d’exportation (ESVE), forme des vendeurs et des commerciaux pour le marché français et international en incluant les problématiques de CRM, de crosscanal et d’omnicanal. EDTA Sornas, école de design, intègre les problématiques de communication digitale, comme l’optimisation de l’expérience utilisateur (UX).

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES ENTREPRISES EN QUÊTE DE NOUVEAUX TALENTS ?

Au-delà des simples compétences, c’est par l’échange et la bonne compréhension de l’esprit de l’entreprise que nous pouvons identifier les personnalités qui nous semblent les plus adaptées. Nous répondons aussi aux besoins des entreprises, en recrutement et en formation, sur des métiers spécifiques et notamment les nouveaux métiers en créant des formations dédiées sur des cycles courts ou longs.

LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE TRÈS RECHERCHÉS PAR LES ENTREPRISES, VOIENT FLEURIR DE NOMBREUSES FORMATIONS. COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES S’Y RETROUVER ET NE PAS FAIRE LE MAUVAIS CHOIX ?

La tension dans ces métiers pousse certaines écoles ou centres de formation à improviser des programmes avec des réussites aléatoires. Le meilleur moyen de s’y retrouver, pour les entreprises, est de demander à entrer en contact avec le responsable pédagogique ou l’intervenant. Il sera alors facile de juger la pertinence de l’offre. Pour ma part, j’ai toujours évolué dans le secteur du numérique, mettant en place les premières formations en ce domaine à l’EEMI puis à SUP’Internet (devenue Epitech Digital) il y a maintenant 10 ans, avec un très haut niveau d’exigence et l’intervention d’experts très pointus. Une aspiration toujours d’actualité pour accompagner l’évolution fulgurante du secteur.

À LA RENTRÉE PROCHAINE, VOUS LANCEZ L’ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS DU DROIT (ESMD). QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

Ce secteur est en pleine mutation sous l’impulsion du numérique mais aussi d’autres facteurs comme la RSE ou le RGPD. Les organisations ont besoin d’experts qui maîtrisent les textes de loi et la méthodologie juridique, mais aussi comprennent les enjeux de l’entreprise. Ils doivent savoir conduire un projet en interne, notamment sur les problématiques de conformité, tout en incluant la technologie dans leur approche juridique. Cette nouvelle école propose des réponses à ces attentes.



CINQ NOUVEAUX CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

LEUR VOCATION EST DE FAVORISER LES PARTENARIATS DURABLES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ÉDUCATIFS ET ÉCONOMIQUES, POUR APPORTER UNE RÉPONSE RAPIDE AUX ENJEUX DE FORMATION, MAIS AUSSI PRÉPARER L'AVENIR ET LES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES FILIÈRES MÉTIERS.

Au service du renouveau de la voie professionnelle et de l'insertion économique, ces campus permettent à des milliers de jeunes sous statut scolaire ou d'apprentis, d'avoir accès à de nouveaux espaces de travail (lab, incubateurs, plateaux techniques innovants, etc.) et des ressources pédagogiques pertinentes pour suivre des parcours de formation d'excellence prenant en compte les attentes du monde économique de leur territoire.

DE VRAIS PARCOURS DE RÉUSSITE

Grâce aux synergies dont ils sont porteurs au sein d'un même bassin d'emplois et d'une même filière métier, ces campus d'excellence permettent d'offrir à chaque jeune un vrai parcours de réussite avec des opportunités concrètes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études. Ils constituent un maillon important dans l'articulation entre les besoins des territoires et des acteurs économiques, afin de rendre notre économie plus compétitive. Une réponse à des enjeux comme la décarbonation de l'industrie, la mise en place de la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France, ou le développement de l'emploi et de l'insertion des jeunes au plus près des besoins des entreprises ou d'une région. *«Avec cette offre, nous proposons aux jeunes générations des formations d'avenir pour leur permettre de développer les compétences nécessaires pour se saisir des enjeux de demain portés par les entreprises, notamment sur le numérique, la transition écologique et les services à la personne»*, a insisté Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des finances et de la relance, lors de la présentation des nouveaux lauréats de ce label.

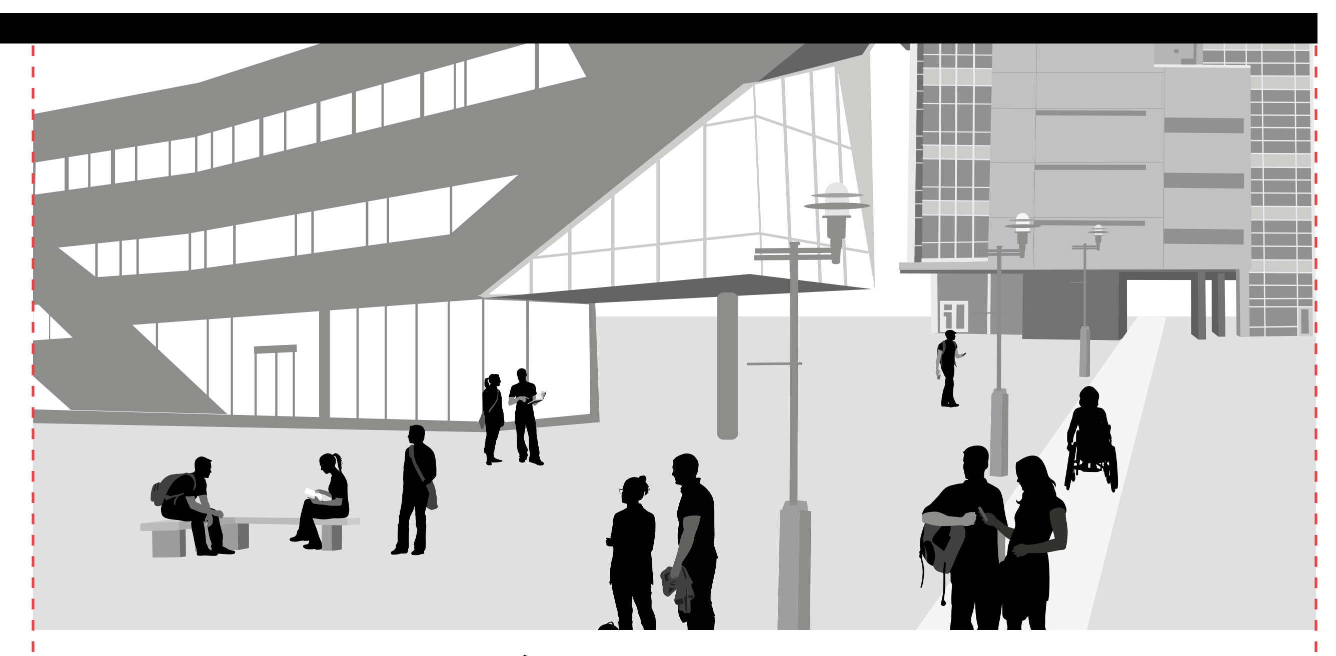
UN MAILLAGE DES TERRITOIRES

À ce jour, 98 campus des métiers existent à travers la France métropolitaine, dont 9 en Île-de-France, pour répondre aux besoins de 12 filières d'activités dynamiques et porteuses d'emplois. Chaque campus est développé à l'initiative conjointe d'une région, des acteurs économiques d'une filière de ce territoire et des régions académiques. Les 11 nouveaux campus d'excellence labellisés en mars dernier, sur 58 dossiers de candidatures éligibles, couvrent de nouvelles filières telles que les services à la personne avec le campus «Autonomie et Inclusion» de la région Grand-Est ou les transports avec le campus «Mobilités et transports intelligents» en Occitanie. En Île-de-France, les filières aéronautique et spatial, design, artisanat d'excellence, santé et autonomie ou sécurité, sont à l'honneur. Des projets financés en partie grâce au Programme d'investissement d'avenir (PIA).

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 20 MILLIARDS

Engagé depuis 10 ans, le programme d'investissement d'avenir (PIA), finance des projets innovants, contribuant à la transformation de notre économie, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou d'un service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Son quatrième opus est doté de 20 Md € d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md € contribueront au développement de projets innovants, dans le cadre du plan France Relance. L'objectif est de renforcer nos positions dans les secteurs d'avenir, au service de la compétitivité et de la transition écologique.

«CES CAMPUS OFFRENT À CHAQUE JEUNE UN VRAI PARCOURS DE RÉUSSITE AVEC DES OPPORTUNITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE OU DE POURSUITE D'ÉTUDES»



LES NEUFS CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS FRANCILIENS

▪ CMQ ÉCONOMIE TOURISTIQUE

L'université Paris-Est et ses partenaires s'emploient à mieux adapter l'offre régionale de formation aux besoins et contraintes de l'économie touristique.

▪ CMQ HUB AÉROPORTUAIRE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Autour de l'université Paris 8, acteurs de la formation et entreprises anticipent les évolutions des besoins de qualification.

▪ CMQ CONCEPTION ET CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Basé à l'université Versailles Saint-Quentin, il imagine des parcours de formation originaux notamment pour les filières en apprentissage.

▪ CMQ TRANSITION NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION

Orchestré par l'université Paris Est Créteil (UPEC), il entend optimiser les parcours de formation et les rendre plus agiles face aux mutations du secteur.

▪ CMQ AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

Organisé autour de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, il est centré sur les métiers de la conception, production et maintenance 4.0.

▪ CMQ VERSAILLES PATRIMOINE ET ARTISANAT D'EXCELLENCE

Porté par le CY Cergy Paris Université, il couvre les secteurs du patrimoine, des métiers d'art, du paysage, de la gastronomie et du tourisme.

▪ CMQ DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

Initié par l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art (ENSAAMA), il entend développer les formations au design appliquées aux métiers d'art pour répondre aux évolutions du marché et renforcer l'employabilité des étudiants.

▪ CMQ D'EXCELLENCE SÉCURITÉ

Le CY Cergy Paris Université décline une gamme complète de formations autour de cette thématique : sécurité des données et systèmes d'information, sécurité des biens et des personnes, prévention des risques extrêmes, gestion du bien-être et de la confiance.

▪ CMQ SANTÉ, AUTONOMIE, BIEN VIEILLIR

Sous la conduite de l'UPEC Santé, les formations sont centrées principalement autour des services aux personnes âgées (gérontologie et technologies).

FICHE PRATIQUE

AIDE À L'EMBAUCHE :

QU'EST-CE QUE LE PLAN 1 JEUNE, 1 SOLUTION ?

DUREMENT TOUCHÉS PAR LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA CRISE, LES JEUNES SONT LA PRIORITÉ DU PLAN FRANCE RELANCE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LE GOUVERNEMENT A LANCÉ LE PLAN « 1 JEUNE, 1 SOLUTION » QUI MOBILISE 6,5 MILLIARDS D'EUROS POUR ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI LES 16-25 ANS. CE PLAN EST STRUCTURÉ AUTOUR DE TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX : FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE, ORIENTER ET FORMER LES JEUNES VERS LES SECTEURS ET LES MÉTIERS D'AVENIR ET ACCOMPAGNER DES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN CONSTRUISANT 300 000 PARCOURS D'INSERTION SUR-MESURE.

AIDE À L'EMBAUCHE D'UN JEUNE EN CONTRAT INITIATIVE EMPLOI (CIE JEUNES)

➡ **Pour qui ?** Un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé, jusqu'à l'âge de 30 ans inclus.

➡ **Avec quels critères ?** Un CDD ou un CDI, d'une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois et d'un minimum hebdomadaire de 20 heures.

➡ **Dans quel but ?** Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion.

➡ **Qui peux en bénéficier ?** Tout employeur du secteur marchand, sélectionné par le service public de l'emploi en fonction de sa capacité à proposer un parcours insérant, qui s'engage à accompagner le bénéficiaire.

➡ **Quel est le montant de l'aide ?** 47 % du SMIC

➡ **Comment en bénéficier ?** Adressez-vous à Pôle emploi, à la mission locale ou au Cap emploi de votre territoire.

AIDE À L'EMBAUCHE D'UN JEUNE EN PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES JEUNES (PEC JEUNES)

➡ **Pour qui ?** Un jeune de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à l'âge de 30 ans inclus.

➡ **Avec quels critères ?** Un CDD ou un CDI, d'une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois et d'un minimum hebdomadaire de 20 heures.

➡ **Dans quel but ?** Ce contrat permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle avec un accompagnement tout au long de leur parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi.

➡ **Qui peux en bénéficier ?** Tout employeur du secteur non-marchand, sélectionné par le service public de l'emploi en fonction de sa capacité à proposer un parcours insérant, qui s'engage à accompagner le bénéficiaire.

➡ **Quel est le montant de l'aide ?** 65 % du SMIC.

➡ **Comment en bénéficier ?** Adressez-vous à Pôle emploi, à la mission locale ou au Cap emploi de votre territoire.



+ 250 formations en alternance dans l'enseignement supérieur
+ 5 5000 alternants
72 % d'insertion professionnelle en moins de 6 mois
Form@jobs, espace de recrutement et de placement des alternants
APPRENTEX, dispositif d'accompagnement vers la vie active

Centre de Formation d'Excellence, FORMASUP PARIS IDF propose exclusivement des diplômes nationaux du Bac +2 au Bac +5 et des titres reconnus au RNCP. Il accompagne les alternants de partenaires universitaires et écoles de renom. FORMASUP PARIS IDF a été certifié Qualiopi par AFNOR CERTIFICATION le 30 avril 2021. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formations ; actions de formation par apprentissage.

NOS DOMAINES DE FORMATION

- Sciences et Techniques
- Développement durable / Environnement / Risque / Sécurité
- Finance / Économie / Banque / Assurance
- Marketing / Commerce
- Droit / Ressources Humaines
- Informatique/ AI / Réseaux et Télécommunications
- Logistique
- Sports
- Santé
- Sciences Politiques / Aménagement du Territoire
- Management / Sciences de gestion
- Mode
- Communication et Médias
- Arts, Langues et Culture
- Sciences Humaines et Sociales
- Ingénierie de la formation




































CONTACT
FORMASUP PARIS IDF
72 bis rue de Lourmel - 75015 PARIS
01 44 26 23 20 - contact@formasup-paris.com
site : formasup-paris.com



L'INVITÉ

GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX, PRÉSIDENT DU MEDEF. ALORS QUE DES SIGNES ENCOURAGEANTS DE RELANCE APPARAISSENT, LE PRÉSIDENT DU MEDEF DÉCRYPTE LES CONDITIONS QUI FAVORISERONT UNE REPRISE DURABLE.



© MEDEF

COMMENT VOYEZ-VOUS LA SORTIE DE CRISE POUR NOS ENTREPRISES ?

Avec le déconfinement, les premiers signaux de reprise sont encourageants. On le voit notamment dans la restauration qui repart sur mai et surtout juin. Après la chute de 2020, la croissance française atteindrait 5,75 % en 2021, soit davantage que la moyenne européenne à 4,6 %, et mieux que l'Allemagne et l'Italie. Mais pour que la reprise soit durable, il ne suffit pas d'en constater les premiers frémissements : nous devons maintenant la soutenir chaque jour, car chaque jour sera décisif. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises, grâce au retour de leur confiance, sont les deux moteurs de ce rebond. Il faudra également trouver des solutions rapides à ce qui pourrait freiner cette reprise. Je pense aux tensions qui demeurent sur le marché du travail, et pas seulement dans la restauration où les représentants du secteur ont chiffré à 100 000 le nombre d'emplois manquants. La France est entrée dans la pandémie avec un problème d'offre, que l'on retrouve maintenant.
Il y a aussi un problème d'approvisionnement et de prix sur les matières premières qui devient préoccupant. Le Bâtiment, fer de lance de la reprise, a émis un signal d'alerte assez fort, avec une explosion du prix de l'acier et le bois pour lequel les approvisionnements deviennent difficiles. En résumé, je suis optimiste mais prudent.

L'ÎLE-DE-FRANCE EN RAISON D'UNE CERTAINE SPÉCIALISATION SECTORIELLE (TOURISME, ÉVÉNEMENTIEL, CULTURE) A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT IMPACTÉE. EST-CE QUE CELA DOIT INCITER À UN RÉÉQUILIBRAGE DES ACTIVITÉS DE NOTRE RÉGION ?

Les entreprises ont dû composer avec la crise sanitaire avec plus ou moins de difficultés selon leur secteur d'activité. L'Île-de-France a été touchée davantage que le reste de la France, au regard de la typologie de son économie, très dépendante des secteurs les plus impactés par la pandémie : culture, tourisme, évènementiel, transports aériens. Dans le même temps, la crise a révélé la résilience dont font preuve les entreprises franciliennes. Depuis le 19 mai, les entreprises et les clients sont au rendez-vous : le commerce physique repart, les terrasses s'animent, les évènements reprennent à l'instar

du salon VivaTech. Cette crise aura montré, par l'absurde, que nous sommes des êtres sociaux : nous avons besoin de ces millions d'interactions, qu'elles soient commerciales, professionnelles, culturelles, qui animent notre dynamique économique.
Cette crise est aussi en train d'accélérer - à marche forcée - la transformation de l'économie vers plus de digitalisation, de proximité, d'écologie. Ne subissons pas le changement, anticipons dès maintenant ces mutations et l'Île-de-France doit rester compétitive et pionnière dans ces domaines où elle excelle. Pour autant, nous ne devons pas abandonner les secteurs qui souffrent et qui vont continuer à souffrir durablement à cause de l'absence de touristes. Le tourisme reste et restera une vitrine essentielle de la France et de l'Île-de-France.

QUELS SONT POUR VOUS LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS À RETENIR DE CETTE CRISE INÉDITE ?

Cette crise a mis en lumière de lourds handicaps structurels que nous connaissions bien, et contre lesquels nous nous battions déjà avant la crise : le poids des impôts et des charges, en particulier les impôts de production qui découragent l'implantation des entreprises en France et qui est source des pertes de souveraineté dans des filières clés ; le poids de la centralisation dans les décisions publiques ; la lourdeur de l'administration ; mais aussi l'interdépendance croissante des économies et les effets dominos entre elles. Mais elle a également révélé l'extraordinaire réactivité des entreprises. Elles ne sont pas restées les bras croisés à attendre que ça passe. Elles se sont remises en question, elles se sont réinventées. Un certain nombre d'entreprises ont même repensé leur activité pour participer à l'effort général : production de gel, de masques, de blouses et de visières, de respirateurs. Et surtout elles se sont adaptées aux contraintes sanitaires pour reprendre l'activité dans les meilleures conditions possibles.

DANS CE CONTEXTE QUEL SERA L'ENJEU DE LA REF DU 24 AU 26 AOÛT PROCHAINS ?

Alors que venons de traverser plus d'un an de restrictions, le débat que nous souhaitons ouvrir est celui de notre capacité collective à faire le choix de la liberté : liberté de mouvement, de penser, de commercer, de créer. Nous ouvrirons les débats, en grand, avec celles et ceux qui font l'actualité.

La REF qui se tiendra à Paris Longchamp sera encore plus riche, plus ambitieuse, tournée vers l'avenir et la relance des entreprises. Après l'année que nous venons de vivre, il est essentiel de pouvoir se retrouver pour échanger, confronter nos idées, partager des moments de convivialité et tout simplement vivre ensemble le plus influent rendez-vous de la rentrée. Cette REF sera ouverte comme jamais sur le monde. Dès le mardi 24 août, nous lançons les Rencontres des Entrepreneurs Francophones, avec des délégations venues de quatre continents, des chefs d'État et des personnalités de premier plan pour sceller une communauté francophone d'affaires unique au monde.

ALORS QUE S'AMORCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ÉCONOMIE, PEUT-ELLE ÊTRE L'OCCASION D'UNE VÉRITABLE RÉINDUSTRIALISATION DE NOTRE PAYS ?

En effet la crise sanitaire que nous traversons ne doit pas nous faire oublier un autre défi de taille, celui de la transition écologique. La rupture des chaînes d'approvisionnement révélée par la crise a également posé la question de la souveraineté économique. Et face à ces défis, les entreprises sont en première ligne. Tout l'enjeu, c'est de trouver le bon tempo et un juste équilibre entre les impératifs de compétitivité, de préservation des emplois et des compétences, et de réponse au défi climatique. On le sait, toute activité produit du CO_2, et tout l'enjeu est justement de réduire ces émissions. Or, produire décarboné coûte plus cher. On reproche à l'industrie européenne d'avoir délocalisé, mais ce mouvement s'est produit sous la pression des prix et des clients, parce que la compétitivité du site France n'était plus au bon niveau. Relocaliser en France ne peut se faire qu'en améliorant sensiblement notre compétitivité-coût et hors coût, tout en garantissant par ailleurs les conditions d'une concurrence équitable au niveau mondial.

LES DÉFIS DE LA LOGISTIQUE

AVEC L'EXPLOSION DU E-COMMERCE ET DES LIVRAISONS À DOMICILE, LA LOGISTIQUE EST DEVENUE UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE CONFRONTÉE À TROIS PRINCIPAUX DÉFIS : GÉRER LA HAUSSE DU NOMBRE DE COLIS À TRAITER, PROPOSER DES MODES DE LIVRAISONS PLUS ÉCOLOGIQUES ET RÉUSSIR SA DIGITALISATION.

Pour faire face aux nouvelles habitudes des consommateurs, tous les grands acteurs de la filière multiplient les investissements. Ces quatre dernières années, La Poste a investi 450 millions d'euros sur l'automatisation du traitement des colis et la préparation des tournées. Sa plateforme Colissimo Le Thillay située près de Roissy, destinée aux livraisons en Île-de-France, dispose de deux nouvelles trieuses qui offrent une capacité de tri de 32 000 colis à l'heure. DHL, le leader en Europe, ouvrira en octobre prochain un Hub de 34 000 m² également à Roissy, capable de traiter 38 000 colis par heure. Un investissement de 170 millions d'euros, le plus important depuis l'implantation du groupe allemand en France en 1976.

LE E-COMMERCE REBAT LES CARTES

De mars à juin 2020, DHL Express a traité 10 % de colis en plus à l'arrivée en France et table sur une progression des flux de marchandises de 8 % par an au cours des cinq prochaines années. *«En 10 ans, le e-commerce a métamorphosé l'activité de DHL Express. En 2010, les livraisons aux particuliers ne représentaient que 2 % de ses activités en France. En 2019, ce taux était passé à 38 %, avant de dépasser les 50 % en 2020»*, précise Philippe Prétat, PDG de DHL Express France. Le segment du Jour J (commande le matin et livraison le soir), encore marginal, représentera probablement 20 ou 25 % du marché. Les livraisons en flux tendus au départ des points de vente se généraliseront. La logistique du dernier kilomètre, la plus coûteuse (20 % du coût total de la chaîne), la plus polluante et la plus difficile à gérer avec des centres-villes engorgés où il devient de plus en plus difficile de se garer, appelle la mise en oeuvre de solutions nouvelles.

DES MODES DE LIVRAISONS PLUS PROPRES

The Green Link propose ainsi la gestion du dernier kilomètre 100 % éco-responsable via une cinquantaine de triporteurs électriques, plus de 80 éco-livreurs et trois centres de tri dans Paris intramuros. Chronopost a pour sa part massifié ses livraisons vers deux espaces centraux, Beaugrenelle et la place de La Concorde, d'où partent ensuite de petits véhicules propres. DHL, qui s'est fixé pour objectif d'effectuer 70 % de ses enlèvements et livraisons en transport vert d'ici 2025, multiplie les initiatives en ce sens. L'entreprise compte plus d'une centaine de véhicules propres et livre plus d'une vingtaine de centres-villes

avec des solutions zéro émission. En prévision des futures réglementations qui y limiteront l'entrée des véhicules thermiques, elle a ouvert un modèle d'agence spécifique baptisé « DistriGreen » dont la première du genre, située au nord de Paris, distribue les colis dans les 18e, 19e et 20e arrondissements avec une vingtaine de véhicules électriques d'une capacité de 6m³ à 8m³. Point fort de ce dispositif, l'agence dispose de ses propres bornes de recharge. Elle développe également de nombreuses actions innovantes comme les livraisons à la demande, livraisons collaboratives à vélo ou à pied, les consignes ou les relais colis. Autre piste explorée, la mutualisation du fret, c'est-à-dire la livraison de plusieurs commerces ou restaurants par un seul camion. L'enjeu est de réduire l'empreinte carbone du transport de colis, responsable de 25 % des émissions de CO_2 en ville.

« EN 2010, LES LIVRAISONS AUX PARTICULIERS NE REPRÉSENTAIENT QUE 2 % DES ACTIVITÉS DE DHL, AUJOURD'HUI C'EST PLUS DE 50 % »

UNE DIGITALISATION TOUJOURS PLUS POUSSÉE

L'intelligence artificielle est de plus en plus sollicitée pour faire preuve de plus de réactivité et de souplesse. Grâce à l'analyse prédictive des données, elle permet une gestion au plus proche de la réalité et démontre son efficacité pour la prévision des stocks, leur localisation via l'historique des mouvements, l'affectation des marchandises, le contrôle de la qualité. Les bénéfices sont nombreux : disposer de prévisions fiables, réagir à la volatilité des marchés, ajuster le stock dans des temps quasi immédiats, éviter les interdépendances des acteurs… Ne pas connaître ses stocks en temps réel peut engendrer de lourdes conséquences pour l'entreprise. En 2018, les hypermarchés ont essuyé une perte de 1,23 milliards d'euros due aux ruptures de stocks. Un risque qui aurait été réduit de 30 % avec l'exploitation de l'intelligence artificielle. Dans le domaine du transport fluvial, S-Wing, une solution digitale et collaborative développée par Haropa qui regroupe Ports de Paris, Seine et Normandie, fait office de guichet unique. Chacun des acteurs dispose de l'information dont il a besoin en temps réel, pour coordonner les différents processus liés à l'escale, au chargement ou au déchargement de la marchandise et à sa prise en charge par le transporteur final. L'information partagée est une source essentielle de professionnalisation du transport et d'optimisation des flux. L'exploitation des espaces logistiques coûteux en zone urbanisée peut ainsi être optimisée par un usage partagé dans le temps, via des bourses de locaux ou d'espaces en ligne.



LE PRÊT PARTICIPATIF RELANCE FAIT SES PREMIERS PAS DANS NOTRE RÉGION

DESTINÉ AUX PME ET ETI QUI DISPOSENT DE RÉELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT, LE PRÊT PARTICIPATIF RELANCE A VOCATION À ACCOMPAGNER LEUR REBOND ET À ÉVITER DE DIFFÉRER LES INVESTISSEMENTS ESSENTIELS À LEUR COMPÉTITIVITÉ. ZAPA, GROUPE FRANCILIEN DE PRÊT À PORTER, A ÉTÉ LE PREMIER EN FRANCE À EN BÉNÉFICIER.

Mis en œuvre par l'État dans le cadre du Plan de Relance avec l'appui des banques et des assureurs, il permet aux PME et ETI de renforcer leur bilan et de bénéficier de capacités d'investissement nécessaires à leur développement et à leur stratégie de transformation et de croissance. Ce dispositif de soutien représente une alternative pour les entreprises n'ayant pas accès aux instruments de marché et ne souhaitant pas de modification de gouvernance, et ce à un coût attractif pour les entreprises, grâce notamment à la garantie d'État.

UN FINANCEMENT DE LONG TERME

Le PPR est un financement de long terme à taux fixe, dont la durée est fixée à 8 ans, avec un différé de remboursement de 4 ans. Le montant du prêt peut atteindre 12,5 % du chiffre d'affaires 2019 pour les petites et moyennes entreprises (PME), et 8,4 % du chiffre d'affaires pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Pour y avoir accès, une entreprise doit justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros et jusqu'à 1,5 Md€. Si le dispositif offre la possibilité aux entreprises d'être bénéficiaires à la fois d'un PGE et d'un PPR, selon les modalités définies dans le décret, ce dernier ne peut en aucun cas servir à rembourser le PGE, ni une créance existante. Il s'agit là d'un engagement pris par l'emprunteur. Le PPR a pour objet de soutenir un projet, motivé économiquement et financièrement par un plan de développement, comme ce fût le cas en mai dernier, pour la société ZAPA qui fût la première en France à se voir octroyer ce prêt.

« LE DIFFÉRÉ DE REMBOURSEMENT PERMET DE LANCER LES INVESTISSEMENTS ET D'EN RÉCOLTER LES PREMIERS FRUITS AVANT DE COMMENCER À REMBOURSER »

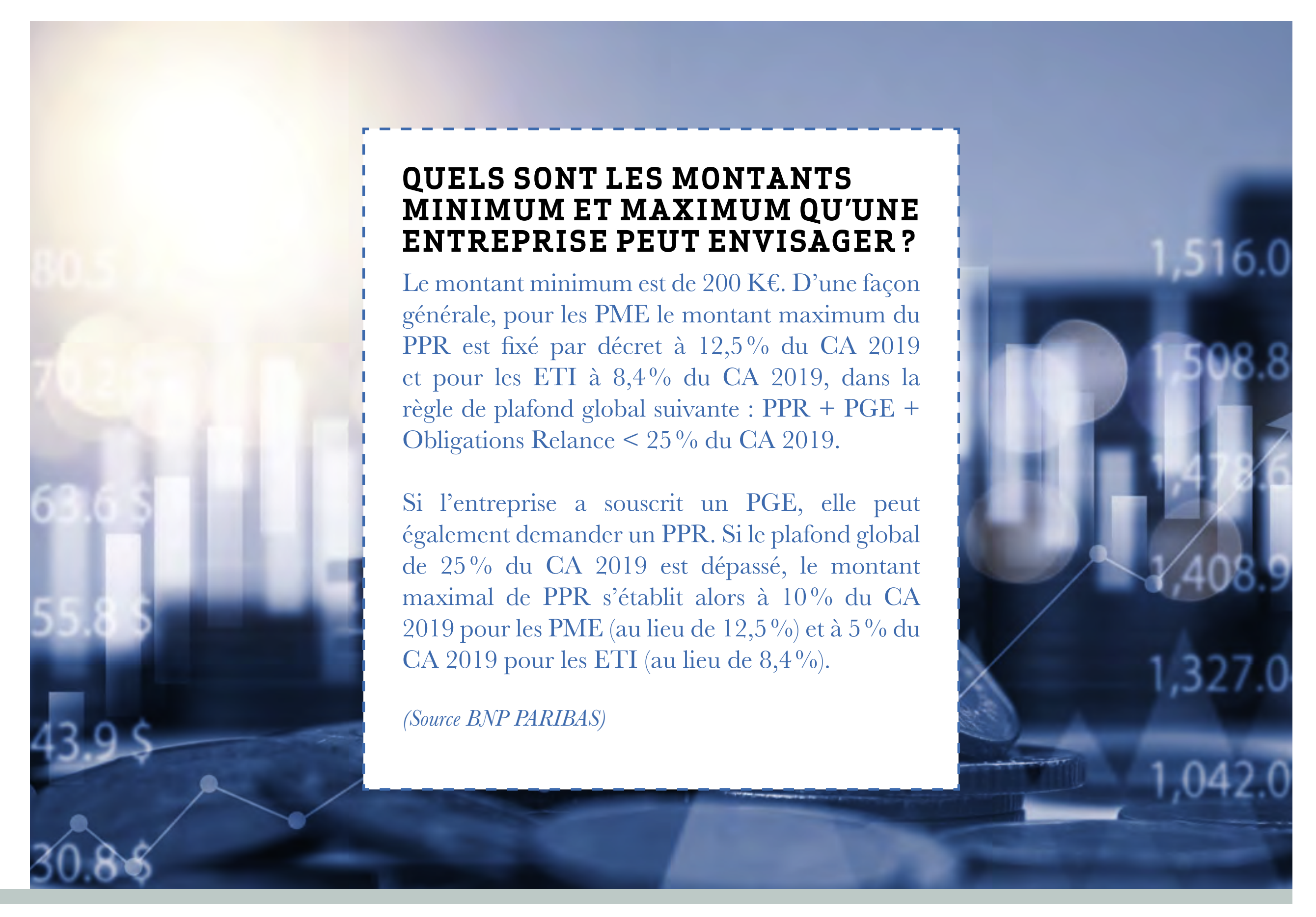
ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION D'UNE ENTREPRISE

Créée en 1972, cette marque de prêt-à-porter parisienne est rachetée en 2006 par Arié Benayoun et son associé Raphaël Abitbol. Avant la crise sanitaire, l'entreprise affichait une croissance à deux chiffres, pour un chiffre d'affaires de 46 M€. Le groupe compte 117 boutiques et 292 collaborateurs en France. Les actionnaires ont récemment repris la société TARA JARMON (57 points de vente) afin de constituer un groupe attractif et diversifié de marques dans l'univers du prêt à porter féminin. *« Ce prêt va nous permettre d'investir dans la transformation digitale et de développer le nombre de points de vente. Le commerce de détail et, en particulier le secteur de l'habillement, a été fortement impacté par les fermetures successives de ses boutiques. Aujourd'hui, nous souhaitons envisager l'avenir sereinement. Ce développement représente un enjeu significatif pour rester concurrentiel et maintenir nos perspectives de*

croissance», précise Arié Benayoun, Président de ZAPA. Pour Pascal Chabot, membre du Directoire en charge de la Banque de développement régional (BDR) de la Caisse d'Épargne Île-de-France, qui a accompagné l'entreprise dans le recours à ce dispositif : *«Le Prêt Participatif Relance permet de renforcer la structure bilancielle de nos clients afin de leur permettre de financer leurs investissements. Le PPR est le seul crédit de cette nature qui dispose d'une phase de différé d'amortissement en capital aussi longue !»*.

UN EFFET DE LEVIER

«Le différé de remboursement permet aux entreprises de lancer leurs investissements et d'en récolter les premiers fruits avant de commencer à rembourser», relève Violaine Bellin, directrice développement stratégie et transformation à la Banque Populaire. Autre avantage : pas de garantie demandée à l'entreprise. Bien que les taux d'intérêt fixés par l'État (entre 4 et 5,5 % pour les PME et 5 à 6 % pour les ETI) soient supérieurs à ceux du marché, *«Ces prêts participatifs ont un autre intérêt. Il s'agit d'un prêt à long terme subordonné, c'est-à-dire d'une créance de dernier rang. Dans ce contexte, ces prêts participatifs permettent de créer un effet de levier intéressant sur la structure financière des entreprises»*, insiste Jean-Charles Boucher, associé au sein du réseau d'audit conseil et expertise comptable RSM. L'expert prévient néanmoins : *«Si dans le code monétaire, ces prêts sont considérés comme des quasi-fonds propres, ce n'est pas le cas dans les normes comptables applicables aux entreprises. La Banque de France les considérera comme des dettes financières long terme. L'Autorité des Normes Comptables devrait rendre un avis prochainement sur le traitement comptable de ces prêts, notamment dans les comptes des banques»*. Jusqu'à 10 millions d'euros de prêt accordé, la banque restera maitresse de sa décision. Au-delà, un consensus avec la société de gestion devra être trouvé. Les PPR seront proposés jusqu'au 30 juin 2022.



QUELS SONT LES MONTANTS MINIMUM ET MAXIMUM QU'UNE ENTREPRISE PEUT ENVISAGER ?

Le montant minimum est de 200 K€. D'une façon générale, pour les PME le montant maximum du PPR est fixé par décret à 12,5 % du CA 2019 et pour les ETI à 8,4 % du CA 2019, dans la règle de plafond global suivante : PPR + PGE + Obligations Relance < 25 % du CA 2019.

Si l'entreprise a souscrit un PGE, elle peut également demander un PPR. Si le plafond global de 25 % du CA 2019 est dépassé, le montant maximal de PPR s'établit alors à 10 % du CA 2019 pour les PME (au lieu de 12,5 %) et à 5 % du CA 2019 pour les ETI (au lieu de 8,4 %).

(Source BNP PARIBAS)

SÉCURISER VOTRE E-COMMERCE : AVIS D'EXPERTS

LA CRISE SANITAIRE A ACCÉLÉRÉ LA DIGITALISATION DES COMMERÇANTS, PARFOIS DANS L'IMPROVISATION. LES VENTES E-COMMERCE ONT ÉTÉ BOOSTÉES (+ 8,5 % EN 2020 SELON LA FEVAD). SI LA CARTE BANCAIRE EST LE MOYEN DE PAIEMENT FAVORI DES ACHETEURS, ELLE RESTE LA PORTE OUVERTE AUX CYBERATTAQUES. 450 SIGNALEMENTS SONT RECUEILLIS CHAQUE JOUR SUR PERCEVAL, LA PLATEFORME QUI PERMET DE SIGNALER UNE UTILISATION FRAUDULEUSE. DANS CE CLIMAT, COMMENT RASSURER SUR LA FIABILITÉ DE SON COMMERCE EN LIGNE ?

SELON LES EXPERTS **BENOIT GRUNEMWALD,** POUR ESET*, ET **XAVIER BEAUSSAC,** CO-FONDATEUR DE CYLRESC, L'APPLICATION DE QUELQUES RÈGLES ET PROCÉDURES SIMPLES, MAIS ESSENTIELLES, PERMET DE LIMITER LES RISQUES ET DE PROFITER PLEINEMENT DE CE LEVIER DE CROISSANCE.

COMMENT LES TPE/PME DOIVENT-ELLES PRÉPARER LEUR ARRIVÉE OU LEUR MONTÉE EN PUISSANCE DANS LE DOMAINE DU E-COMMERCE ?

Benoit Grunemwald : Avant toute chose, il est préférable d'éviter de faire l'impasse sur l'accompagnement d'un professionnel, qui sera là pour les conseiller et les guider. L'idéal est de s'appuyer sur une plateforme clef en main, en lui déléguant les risques majeurs (paiement, données personnelles, sécurité, mise à jour, attaques DDoS). Ensuite il faut faire connaître son site pour améliorer la fidélité client mais également le panier moyen. Des plateformes de marketing automation peuvent être d'une aide précieuse. Autres points clés à prendre en compte : le référencement du site sur les moteurs de recherche, la relation client et la logistique.

COMMENT RENDRE LES TRANSACTIONS PLUS FLUIDES ?

B.G : L'ergonomie est primordiale. Il ne faut pas hésiter à se mettre dans la peau du client et essayer soit même le parcours d'achat, ou en demandant à des proches peu férus d'informatique de jouer les cobayes. Il est important de penser à l'usage mobile car la majorité des consultations se feront depuis des smartphones. Intégrer la sécurité dès l'arrivée du client, lors de sa connexion, la perte de mot de passe et la gestion de ses données personnelles, c'est le rassurer.

Xavier Beaussac : Un bon moyen pour le client de s'assurer que le site Internet qu'il consulte n'est pas un site pirate, est de faire attention au certificat présenté par le site internet, qui doit être délivré par une autorité de confiance. Il est possible de se référer également au petit cadenas à côté de l'adresse du site. S'il y a un point d'exclamation sur le certificat, c'est qu'il y a un problème !

COMMENT PROTÉGER LES DONNÉES ET LES TRANSACTIONS ?

B.G : En passant par une plateforme e-commerce clé en main, la TPE confie la protection des données au prestataire. Elle ne doit pas hésiter à l'interroger pour connaître sa politique en la matière et l'emplacement de leurs serveurs.

L'authentification de l'acheteur via 3DSecure au moment de la validation du paiement, est devenue obligatoire depuis décembre 2020 et offre une forte garantie. Mais il est essentiel que l'e-commerçant ne stocke pas les informations de carte bleue client. Il doit être également très vigilant quant à l'export des données à l'occasion d'une opération marketing.

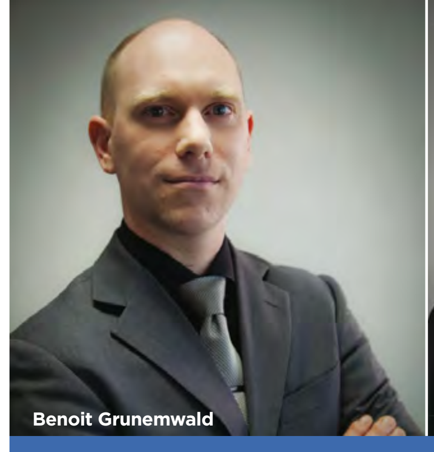
X.B : La protection de l'information repose sur 4 critères : sa disponibilité au moment voulu. Son intégrité, qu'elle soit au repos, en transit ou en cours d'utilisation, qui passe par la mise en place de divers contrôles et l'utilisation d'un algorithme cryptographique via une signature électronique. Sa confidentialité, en s'assurant qu'elle n'est accessible qu'aux personnes ou groupes de personnes autorisés à y accéder. Enfin sa traçabilité, pour connaître l'état et les mouvements de l'information.

COMMENT SE PROTÉGER EFFICACEMENT CONTRE LES CYBERATTAQUES EN RECRUDESCENCE ?

B.G : Prendre soin de ses mots de passe est primordial. Il faut qu'ils soient complexes et tous différents, donc forcément difficiles à retenir. Pour se défaire de cette contrainte, l'utilisation d'un gestionnaire de mot de passe est une évidence. Il faut vérifier que les ordinateurs et appareils sont à jour et bien protégés, ajouter l'authentification «deux facteurs» sur ses comptes quand cela est possible, ou encore changer ses mots de passe une fois par an. Lors de l'ouverture des courriers électroniques, il faut prendre garde aux messages, parfois d'apparence anodine, qui vont tenter de vous entrainer sur des sites malveillants ou vous amener à installer des virus.

X.B : La porte d'entrée numéro 1 dans les entreprises, ce sont les utilisateurs. Il est donc essentiel de sensibiliser sur la bonne utilisation du support informatique, en appliquant les bonnes pratiques d'hygiène informatique, que l'on retrouve dans le guide de l'ANSSI sur le sujet. 42 mesures portant sur la formation des équipes, l'authentification et le contrôle des accès, la sécurisation des postes et du réseau ou la gestion du nomadisme des collaborateurs, qui constituent une excellente base de travail.

** ESET est distribué par Athena Global Services.*



Benoit Grunemwald



Xavier Beaussac

UN VÉRITABLE LEVIER DE CROISSANCE

Les TPE-PME tirent profit du potentiel de développement du web notamment en jouant la complémentarité avec leurs magasins. Une tendance forte illustrée par les résultats de la 13e étude du profil du e-commerçant TPE-PME réalisée en partenariat par Oxatis, la Fevad, et le centre de recherche de Kedge Business School. Les sites de vente en ligne sont désormais une part fondamentale de la stratégie de vente, au point que 43 % des interrogés les jugent nécessaires pour atteindre la rentabilité. En 2020, 83,5 % des sites sont rentables, les revenus permettant d'améliorer la trésorerie de l'entreprise dont le chiffre d'affaires a augmenté de 14 %, dès lors que le double canal virtuel/réel est adopté comme stratégie de vente.

POUR EN SAVOIR PLUS : GUIDE D'HYGIÈNE INFORMATIQUE – RENFORCER LA SÉCURITÉ DE SON SYSTÈME D'INFORMATION EN 42 MESURES. TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT :
WWW.SSI.GOUV.FR/UPLOADS/2017/01/GUIDE_HYGIENE_INFORMATIQUE_ANSSI.PDF

POUR **HERVÉ KERMARREC,** PRÉSIDENT DU MEDEF BRETAGNE, REPRÉSENTANT DU MEDEF AUPRÈS DU RÉSEAU CCI, MEDEF DÉPARTEMENTAUX ET CCIT DOIVENT RENFORCER LEURS SYNERGIES POUR « JOUER COLLECTIF » DANS L'INTÉRÊT DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES. ENTRETIEN.

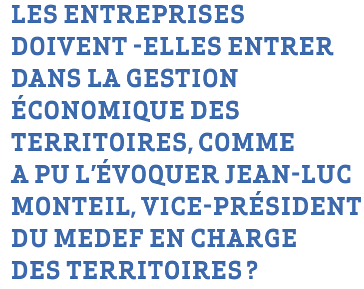
POUR ÊTRE PLUS EFFICACES DANS LEURS ACTIONS, MEDEF ET CCI DOIVENT-ILS JOUER LA CARTE DE LA COMPLÉMENTARITÉ ET DANS QUELS DOMAINES EN PARTICULIER ?

Le MEDEF et les CCI ont des fonctions et des statuts différents. Je pense toutefois que la première complémentarité concerne l'expression des attentes des chefs d'entreprise à l'égard des pouvoirs publics régionaux et départementaux. Les MEDEF départementaux et les CCIT doivent travailler de conserve à élaborer des positions et propositions communes. Les MEDEF régionaux et les CCIR doivent faire de même. Sur un document comme le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, les MEDEF régionaux et les CCIR ont vocation à partager leurs expertises pour produire, ensemble, les réponses les plus pertinentes et les plus éclairées possibles.


© MEDEF Bretagne

COMMENT S'ARTICULERAIT UNE TELLE « ALLIANCE » SUR LE TERRAIN ET AUPRÈS DES ADHÉRENTS ?

Cette « alliance » pourrait s'exprimer de plusieurs façons. Tout d'abord, les MEDEF départementaux ont vocation à contribuer très activement à l'élaboration des listes de candidats. Je pense aussi que le président du MEDEF départemental peut être, soit élu à la CCIT, soit invité par le président de la CCIT à participer au Bureau de la CCIT. De même, il me semble que le président du MEDEF départemental doit inviter le président de la CCIT à son Bureau ou à son Conseil administration. Les échanges doivent être permanents afin de créer des synergies, des expertises, des positions, qui serviront in fine l'intérêt des entreprises du territoire et donc la population.



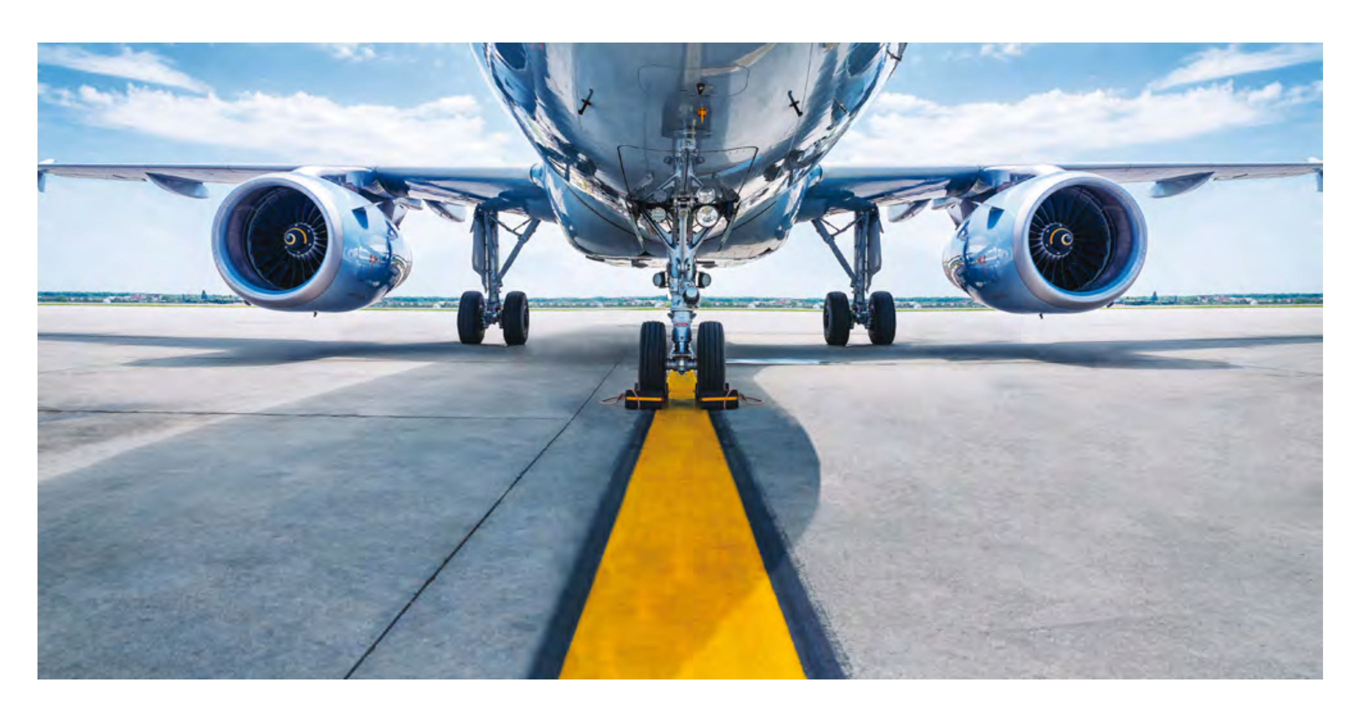
LES ENTREPRISES DOIVENT -ELLES ENTRER DANS LA GESTION ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES, COMME A PU L'ÉVOQUER JEAN-LUC MONTEIL, VICE-PRÉSIDENT DU MEDEF EN CHARGE DES TERRITOIRES ?

Bien sûr car l'entreprise est à la base de tout : de l'emploi, des recettes fiscales qui permettent à l'État et aux collectivités d'agir, etc. Sans entreprises, les territoires se meurent. Il est donc absolument nécessaire que les attentes des chefs d'entreprises soient exprimées afin que les décisions les plus favorables au développement des entreprises, soient prises.

LES EXÉCUTIFS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX DEVRAIENT-ILS DAVANTAGE FAIRE APPEL À L'EXPERTISE DES ENTREPRISES ?

Certains exécutifs départementaux et régionaux sont très attentifs aux attentes des entreprises. Les MEDEF départementaux et les CCI ont vocation à agir ensemble, à partager leurs expertises, pour exprimer les attentes des chefs d'entreprise. Sur certains sujets, le MEDEF apparaîtra comme le porte-parole le plus légitime ou le plus pertinent, sur d'autres, ce sera la CCI. Ce qui compte avant tout c'est de « jouer collectif » dans l'intérêt supérieur des entreprises et des territoires.

L'AÉRONAUTIQUE PRÉPARE SON REBOND



APRÈS UN TROU D'AIR À 23,4 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES PERDUS EN 2020 ET 8 000 SUPPRESSIONS DE POSTES, LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE SE DONNE DEUX ANS POUR SORTIR PLUS FORTE DE LA RÉCESSION, GRÂCE AU PLAN DE RELANCE DE 15 MDS € DU GOUVERNEMENT ET UNE STRATÉGIE DE RECONQUÊTE INITIÉE PAR LE GIFAS.

Malgré un trafic aérien quasiment à l'arrêt pendant plusieurs mois et une reprise encore timide de l'activité, le secteur aéronautique a fait preuve d'une grande résistance. On aurait pu craindre le pire, mais l'impact social de la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 aura été moins fort qu'attendu dans une filière comptant un total de 350 000 emplois. *«Le recours aux licenciements secs est très limité, les pertes d'emplois sont souvent liées à du non-remplacement de départs à la retraite ou à des départs anticipés»*, souligne Éric Trappier, Président du GIFAS* et PDG de Dassault Aviation. Autre facteur encourageant, *«les défaillances ont été très limitées»*, indique Christophe Cador, Président du comité Aéro PME. Une situation qui s'explique par la rapidité de mise en œuvre des aides du plan de relance gouvernemental (15 milliards €) avec le PGE Aéro, le dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) qui a préservé 10 % des emplois, la création d'un fonds public d'investissement de 300 millions € (plus de 140 projets déjà retenus) et d'un fonds privés géré par ACE Management pour éviter la disparition d'entreprises stratégiques et favoriser les regroupements et les opérations de consolidation : un effet de levier d'environ 2,5 milliards €.

** Le GIFAS regroupe 418 membres, dont 160 équipementiers et 223 PME.*

REPÈRES

« LE MOT D'ORDRE EST DE PRÉSERVER CETTE FILIÈRE D'EXCELLENCE DE NIVEAU MONDIAL PAR UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT DE LA SUPPLY CHAIN, AFIN DE PRÉSERVER SES COMPÉTENCES »

2021 UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Dans une certaine mesure, ce coup de frein brutal a également permis aux acteurs de ce secteur sous tension depuis plusieurs années, de redéfinir leur stratégie et d'envisager des possibilités de concentration intra-sectorielle ou de diversification, ou encore de réaliser un travail en profondeur sur les coûts. L'année 2021 sera vraisemblablement une année charnière avec la reprise du trafic, mais également parce que devrait avoir lieu une profonde réorganisation de la sous-traitance aéronautique. En Europe, demeurent encore de nombreux acteurs, souvent familiaux, avec un volume d'activité inférieur à 500 millions d'euros. Dans ce nouveau paysage qui se dessine, la filière française dispose de nombreux atouts pour s'adapter et rebondir. C'est ce qu'a tenu à rappeler le GIFAS en présentant en avril dernier les perspectives du secteur et les cinq grands défis à relever pour préparer l'avenir.

RÉSILIENCE, INNOVATION, FORMATION

Le mot d'ordre est de préserver cette filière d'excellence de niveau mondial par un accompagnement permanent de la supply chain, afin de préserver ses compétences. Pour Éric Trappier, son avenir se joue autour de 5 grands enjeux :

- le sauvetage et la préservation de notre industrie ;
- la marche vers une aéronautique civile décarbonée et la sortie de la crise par l'innovation ;
- la poursuite des efforts de défense en France et à l'export, mais aussi la construction d'une Europe de la Défense ;
- la transformation réussie de la filière spatiale ;
- la préservation des savoirs et des compétences.

Préparer l'avenir c'est notamment concevoir l'avion de demain, décarboné, digital et connecté. Un effort d'innovation de 1,5 Md € d'ici 2022, soutenu par l'État via le CORAC (Conseil pour la recherche aéronautique civile), en y intégrant pleinement les PME et ETI partenaires. Un effort qui doit être prolongé au niveau européen. Deux options sont retenues pour le futur court-moyen-courrier européen : l'usage de carburants alternatifs durables et la rupture technologique de l'hydrogène. Sur le secteur de la défense beaucoup moins impacté par la crise (-3 % de recul de l'activité en 2020), le GIFAS appelle à la poursuite de la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire, au développement d'une industrie de défense européenne accompagné par le Fonds Européen de Défense et à faire de l'export une priorité stratégique. L'Europe doit par ailleurs affirmer et confirmer ses ambitions dans le domaine spatial, avec l'instauration d'une préférence européenne pour les lancements institutionnels, la pérennisation des programmes Galiléo/EGNOS et Copernicus au cœur des politiques en matière de mobilité et de climat, l'intensification du programme Ariane 6 dont le lancement inaugural est prévu en 2022. Enfin, dernier volet et non des moindres, la formation sera au centre des préoccupations et des stratégies de développement des acteurs aéronautiques pour faire face au rebond véritablement attendu en 2023. *« Il nous faut préserver au maximum l'emploi, la montée en compétences des équipes et l'attractivité de nos métiers vis-à-vis des jeunes. C'est une question de survie pour notre industrie »* insiste Éric Trappier.

L'ÎLE-DE-FRANCE PREMIÈRE RÉGION AÉRONAUTIQUE D'EUROPE

- **105 000** emplois liés aux activités industrielles.
- **130 000** emplois dans l'aéroportuaire.
- **2 000** sociétés.
- **43 %** des dépenses de R&D du secteur.
- **1ER** secteur exportateur francilien avec 11 Md € d'exportations en 2018.
- **UN CENTRE** majeur de conception et de production spatiale.
- **UNE FORTE COMPOSANTE DÉFENSE** avec la conception et la fabrication d'avions, de drones, de missiles et d'électronique embarquée.
- **UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ :** ASTech Paris Région qui regroupe **130 PME, 125** grands groupes, **49** organismes de formation et de recherche.

Source : Conseil Régional Île-de-France.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.GIFAS.FR

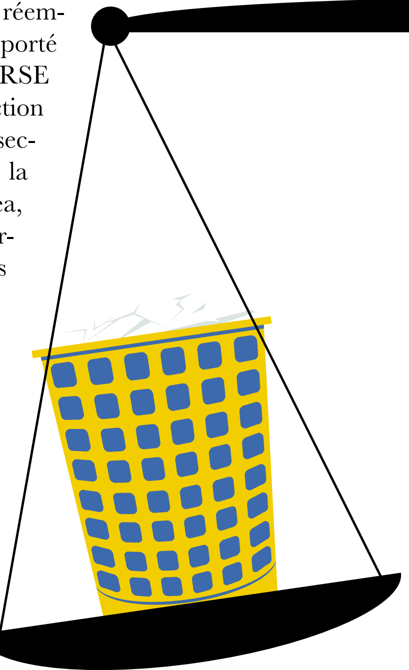
L'ENTREPRISE SE CONVERTIT AU CERCLE VERTUEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE CONCEPT GAGNE PEU À PEU DU TERRAIN AU SEIN DES ENTREPRISES. UNE APPROCHE RÉGÉNÉRATIVE SUR LAQUELLE LA CRISE ACTUELLE À DES EFFETS DÉMULTIPLICATEURS ET QUI PEUT S'AVÉRER ÉCONOMIQUEMENT TRÈS RENTABLE.

Cantonnée autrefois au secteur de l'économie sociale et solidaire ou à celui du traitement des déchets, la philosophie de l'économie circulaire intéresse de plus en plus les entreprises traditionnelles qui en découvrent les multiples vertus. *«De l'achat de matières premières respectueuses de l'environnement à l'écoconception qui prend en compte l'impact d'un produit tout au long du cycle de sa vie, en passant par l'allongement de la durée d'usage et le recyclage pour récupérer les matières premières, la prise de conscience s'accélère»*, se réjouit Brieuc Saffré, fondateur de Circulab, agence de design circulaire. Un mouvement renforcé par la crise sanitaire actuelle, comme le souligne Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'Institut National de l'économie circulaire. *«Les approvisionnements locaux, qui sont au cœur de cette approche, nous apparaissent aujourd'hui stratégiques, alors qu'ils étaient il y a encore deux ans, une vue de l'esprit pour beaucoup d'acteurs économiques»*. Elle a co-créé la plateforme www.economiecirculaire.org, qui permet aux entreprises d'intégrer un réseau d'acteurs partageant informations, expériences et méthodes.

COMMENCER PAR DES ACTIONS MODESTES

Cette spécialiste prône une politique des petits pas pour assurer une meilleure appropriation par les entreprises souhaitant intégrer l'économie circulaire à leurs process. *«Mieux vaut commencer par des actions modestes mais qui donnent rapidement des résultats visibles pour mobiliser les collaborateurs et ensuite passer à des projets avec plus d'ambition et d'envergure»*. Chez Onet, le projet Biogistic qui comporte aujourd'hui de multiples aspects, a commencé par l'utilisation de flacons de produits réemployables et a été porté par la responsable RSE auprès de la direction des achats. Dans le secteur du bâtiment, la start-up Upcyclea, œuvre pour un sourcing responsable des matériaux employés. *«Notre logiciel qui au départ répertoriait les sources d'approvisionnement respectueuses des normes environnementales, permet aussi désormais, la conception et la gestion de bâtiments pour qu'ils deviennent en fin de vie, des banques de matériaux»*.



Popchef, leader des solutions digitales de restauration en entreprise, teste depuis le début du mois de mars, les emballages réutilisables. La solution de consigne est basée sur la confiance et l'engagement des salariés et permet de repenser la gestion des déchets de restauration en entreprises.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE

Le phénomène entre en résonance avec la législation française, en particulier la loi relative à la lutte contre le gaspillage de février 2020. Elle entend favoriser la réparation grâce à un indice de réparabilité pour les équipements électriques et électroniques. *«Il va changer en profondeur les chaînes de production et les décisions d'achat»*, se réjouit Romain Martin, co-fondateur il y a trois ans, de Murfy, société spécialisée dans la réparation à domicile et le reconditionnement des gros appareils électroménagers. La réussite de son entreprise plaide en faveur de la viabilité économique de l'économie circulaire. *«20 millions d'appareils électroménagers sont récupérables chaque année en France. Un gisement encore largement sous-exploité car on manque de techniciens formés et que beaucoup de compétences se sont perdues»*. Selon lui, il faudrait plus de 20 000 techniciens correctement formés là où seuls 5 000 électrotechniciens sont disponibles. Il vient d'ailleurs de lancer son propre centre de formation pour enseigner ce savoir-faire en 6 mois à une centaine de personnes, avec des CDI à la clé pour chacune d'entre-elles.

82 % DES FRANÇAIS
SONT D'ACCORDS POUR DIRE QUE LES ENTREPRISES DOIVENT METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA PLANÈTE, SUIVI PAR LE GOUVERNEMENT (80 %), LES INDIVIDUS (79 %) ET LES ONGS (73 %).
ÉTUDE DYNATA (LA PLUS GRANDE PLATEFORME DE DATA TIERCES AU MONDE) RÉALISÉE ENTRE LE 1ER ET LE 8 MARS 2021.

DES STRATÉGIES GAGNANTES

La marque SEB, a lancé son propre service de réparation pour le petit électroménager (grille-pains, cafetières, fers à repasser, blenders ou fours), qui s'appuie sur un réseau de 200 réparateurs agréés. Pour les plus bricoleurs, la marque met aussi à disposition son stock de pièces détachées à commander en ligne. *«Les prix des réparations sont établis de manière à ce qu'ils représentent entre 20 et 40 % du prix d'un produit neuf»*, explique Alain Pautrot, directeur satisfaction clients chez SEB, qui a piloté le projet. Mais quel gain pour la marque ? La confiance, répond Alain Pautrot. *«Si un client est déçu de la qualité d'un produit, qu'il se rend compte qu'il n'est pas réparable, il sera mécontent de la marque. Et quand il s'agira de faire un nouvel achat, il se tournera vers la concurrence»*, insiste-t-il. Une stratégie qui aura également permis le redressement de l'ancienne coopérative la Camif. En 2009, son repreneur Emery Jacquillat à recentrer l'entreprise sur l'aménagement local et durable de la maison, des produits choisis par les consommateurs en fonction du lieu de fabrication (73 % de l'offre provient de PME hexagonales), de son éco-conception ou d'un label de développement durable. Depuis novembre 2017, la mission sociale de la Camif a été également inscrite dans ses statuts. Vendre des meubles oui, mais "au bénéfice de l'homme et de la planète". Et le succès est au rendez-vous, puisque la société a renoué avec les bénéfices !

«LES APPROVISIONNEMENTS LOCAUX, QUI SONT AU CŒUR DE CETTE APPROCHE, NOUS APPARAISSENT AUJOURD'HUI STRATÉGIQUES»



LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES FACILITÉE PAR INFOGREFFE

DEPUIS FIN AVRIL, SON NOUVEAU SERVICE DÉDIÉ EN LIGNE, LA MARKETPLACE INFOGREFFE, PERMET GRÂCE À SON MOTEUR DE RECHERCHE UNE MISE EN RELATION PLUS RAPIDE ENTRE CÉDANTS ET REPRENEURS.

Sur le même principe qu'un site d'annonces en ligne, la Marketplace Infogreffe est une plateforme collaborative qui fait le lien entre l'offre et la demande, jouant le rôle de tiers de confiance dans le processus de transmission d'entreprises. En valorisant les offres de cessions auprès de potentiels repreneurs et investisseurs, la Marketplace Infogreffe favorise la transmission de richesses, de savoir-faire et d'expertises au sein de l'écosystème entrepreneurial français, mais aussi accroît les chances de renaissance des entreprises en difficulté.

FLUIDIFIER LE MARCHÉ DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Concrètement, la Marketplace Infogreffe répertorie grâce à de nombreux critères chiffrés (données bilantielles) et qualitatifs, (exemples : bio, Made in France, etc.) des offres de cession déposées par les cédants et les entrepreneurs en quête de partenaires et d'associés, ou bien encore par les administrateurs et mandataires judiciaires. Son moteur de recherche, permet de naviguer parmi des fiches d'entreprises alimentées et mises à jour en continu grâce aux données certifiées par les greffiers des tribunaux de commerce. Pour faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes, la plateforme a été conçue comme un site unique qui centralise au même endroit toutes les offres de cessions d'entreprises. Le moteur de recherche gratuit propose une recherche guidée par ciblage parmi diverses fiches d'entreprises détaillées et un service d'alertes mails pour optimiser la détection de l'entreprise recherchée. Une base de données de prospection en fonction d'items sur-mesure est également à disposition des repreneurs ou investisseurs qui n'auraient pas trouvé l'entreprise de leur choix.

UN OUTIL FIABLE ET SÉCURISÉ

La Marketplace Infogreffe est ainsi accessible de manière totalement sécurisée grâce au service d'authentification MonIdenum, qui permet de se connecter à son espace personnel en quelques clics tout en garantissant l'identité numérique du déposant. De plus, les informations légales des annonces sont garanties par le dépôt des offres grâce au numéro SIREN, gage d'une réelle confiance économique entre cédants et potentiels repreneurs. Pour Dieudonné Mpouki, Président d'Infogreffe, *«Avec la Marketplace Infogreffe, nous franchissons un cap dans la mise en œuvre de solutions innovantes au service des entrepreneurs et dans l'accompagnement des entreprises en difficulté. Nous avons la conviction que les fonctionnalités de cette nouvelle plateforme, destinées à faciliter les échanges entre cédants, repreneurs et investisseurs, sont de réels leviers de relance économique du pays».*



DÉCOUVREZ TOUTES LES FONCTIONNALITÉS DE LA PLATEFORME SUR WWW.MARKETPLACE.INFOGREFFE.FR



LA NAGEOIRE QUI PROPULSERA LES BATEAUX

AUX PRÉMICES D'UNE RÉVOLUTION PROFONDE ET NÉCESSAIRE DE L'INDUSTRIE NAUTIQUE, FINX, CRÉÉE EN JUIN 2019 PAR HAROLD GUILLEMIN, FERA PARTIE, À COUP SÛR, DES MOTEURS DE CETTE NOUVELLE VAGUE. C'EST AU SEIN DU FINLAB À PARIS QUE LES MOTEURS DE BATEAU À NAGEOIRE DE DEMAIN SONT CRÉÉS, FAÇONNÉS ET TESTÉS DEPUIS BIENTÔT DEUX ANS. LE FIN5, PREMIER D'ENTRE EUX, EST SUR LE POINT D'ÊTRE COMMERCIALISÉ. PREMIERS MOTEURS DE BATEAUX AU MONDE À REPRODUIRE LE MOUVEMENT DES ANIMAUX MARINS, ILS SONT UNE PROMESSE DE BOULEVERSEMENT POUR LE SECTEUR DU NAUTISME.

Les animaux marins se déplacent très bien sans hélice et l'espadon voilier, quant à lui, fait des pointes à 110 km/h. Le biomimétisme, qui fusionne les exploits de la nature avec la technologie, joue un rôle crucial dans le développement de notre société et, en particulier, dans le monde nautique. Fort de ce constat et convaincu que le XXIe siècle sera aussi celui du biomimétisme, Harold Guillemin s'en est inspiré pour créer FinX : concevoir des transports propres et durables est, en effet, l'un des défis majeurs de ce siècle.

UNE TECHNOLOGIE RÉVOLUTIONNAIRE

La pollution marine, résultant essentiellement de ressources terrestres par l'utilisation des énergies fossiles, atteint des niveaux alarmants : 12 % des émissions du transport mondial sont imputables au maritime. En 2019, 90 % des échanges mondiaux de marchandises s'effectuaient par la mer.

Les propulseurs à membrane FinX s'inscrivent en rupture totale avec l'offre aujourd'hui proposée par le thermique. Ils répondent à des besoins importants du monde nautique



© FINX

« LES PROPULSEURS À MEMBRANE FINX S'INSCRIVENT EN RUPTURE TOTALE AVEC L'OFFRE AUJOURD'HUI PROPOSÉE PAR LE THERMIQUE »

en limitant drastiquement les impacts sur la biodiversité. Moteur de bateau à nageoire de 2 kW (5 CV) et dédié aux annexes et voiliers jusqu'à 3 tonnes, le Fin5, premier moteur de la gamme, sera commercialisé dès l'été 2021.
Pour y parvenir, FinX a mis au point une technologie révolutionnaire et ultra sécurisée : le composant propulsif du système est une membrane flexible vibrante et non une hélice rotative. En supprimant le mouvement rotatif de l'hélice et en propulsant le fluide en ligne droite, FinX fait disparaître le risque de blessure et perturbe moins les milieux peu profonds (récifs coralliens, mangroves etc.) avec, à vitesse équivalente, une consommation d'énergie inférieure à celle d'un moteur à hélice.
Ultra simple, sans vilebrequin, axe ou réducteur, son entretien est donc extrêmement aisé, l'objectif pour la startup étant de permettre aux propriétaires de bateau de pouvoir en faire eux-mêmes la maintenance.
FinX souhaite aussi et surtout proposer une mobilité nautique plus silencieuse qui n'interfère pas avec le mode de communication des animaux marins.

Après la phase d'industrialisation du Fin5, la startup, labellisée French Tech Seed par la SATT de Paris Saclay, se penchera sur une deuxième puissance (un moteur hors-bord équivalent à 150 CV), puis, avec l'élargissement de la gamme, d'autres produits suivront tels que des propulseurs de plongeurs ou des drones marins, …
https://finxmotors.com

FINANCER SA RÉUSSITE

Après la finalisation d'une première levée de fonds de 900 K€ en 2020, FinX entend mener à bien une seconde levée cet été de 3 M€.

L'entreprise a aussi obtenu une subvention de 30 K€ bourse French Tech de Bpifrance, 250 K€ *via* le concours iLab, ainsi que 250 K€ d'obligations convertibles (French Tech Seed, label Deep Tech).



UNE ENTREPRISE DISTINGUÉE EN 2021 :

- **LAURÉAT 1ER PRIX** du concours de pitchs « Ocean Pitch Challenge », organisé par Respect Ocean et Sustainable Ocean Alliance et soutenu notamment par le Ministère de la Mer.
- **LAURÉAT DE L'APPEL À INNOVATIONS** "Jeux olympiques et paralympiques 2024" (catégorie "Mobilités actives et nouvelles mobilités") orchestré par le Ministère chargé des Transports.
- **LAURÉAT DU CONCOURS DU PLATEAU DE SACLAY** "Paris Saclay Spring 50".
- **FINALISTE DU CONCOURS VIRTUAL NAUTIC** organisé par la FIN.

ET EN 2020 :

- **LAURÉAT "I-LAB 2020"** (concours orchestré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en partenariat avec Bpifrance).
- **LAURÉAT DU CONCOURS "10 000 STARTUPS POUR CHANGER LE MONDE"**, 1er prix de la catégorie START orchestré par La Tribune et BNP Paribas.
- **LAURÉAT DU CONCOURS TECHINNOV**, 1er prix de la catégorie "Mobilité durable".

LE RÉVEIL DES GÉANTS

CHINE ET ÉTATS-UNIS ONT DÉJÀ FAIT REPARTIR LA MACHINE ÉCONOMIQUE, AFFICHANT DES CROISSANCES RECORDS GRÂCE À DES MESURES MASSIVES ET IMMÉDIATES DE SOUTIEN, QUAND L'EUROPE PEINE TOUJOURS À METTRE EN ŒUVRE SON PLAN DE RELANCE.

Les deux premières puissances économiques mondiales n'ont pas attendues bien longtemps pour démontrer leur capacité de rebond après une crise sans précédent. Leurs économies boostées par des mesures de soutien dont les montants donnent le tournis, ont déjà retrouvé le chemin de la croissance. Une faculté de résilience qui nous laisse perplexe face aux lenteurs de mise en œuvre sur le terrain, du plan de relance européen décidé il y déjà près d'un an.

18,3% DE CROISSANCE AU PREMIER TRIMESTRE

Après avoir été l'une des rares économies à ne pas être en récession en 2020 (+2,3%), la Chine a enregistré un niveau d'activité record au cours des premiers mois de l'année, affichant une croissance insolente de 18,3%. Même si ce record historique doit être relativisé, car comparé à une période de paralysie de son économie avec une contraction du PIB de 6,8%, la performance n'en demeure pas moins symbolique du rattrapage engagé. Ses exportations ont ainsi enregistré une hausse de 30% en mars et les ventes au détail ont progressé de 34,2% sur un an. La production industrielle a augmenté de 14,1% et l'investissement en capital fixe de 25,6% au cours du premier trimestre. Tirée par l'investissement public et les exportations industrielles (équipements médicaux, appareils électroniques), la reprise chinoise «reste toutefois inégale», souligne l'analyste d'HSBC, Qu Hongbin. *«La consommation des ménages reste en demi-teinte et certains secteurs d'activité n'ont pas retrouvé le niveau de dynamisme de l'ère pré-Covid à l'image du transport aérien et ferroviaire dont le niveau d'activité plafonne à 60%».* Dans sa seconde année de rebond, la reprise chinoise reste il est vrai confrontée à de nombreux défis. Outre la prudence des consommateurs et les difficultés persistantes de nombreuses PME, les signes naissants d'inflation, des inquiétudes concernant une bulle immobilière et la montée des tensions géopolitiques pourraient en effet freiner la reprise. La hausse des prix des matières premières pèse sur la rentabilité des industriels : le fabricant d'électroménager Midea a dû augmenter les prix de ses réfrigérateurs de 10% à 15%, malgré une demande toujours contrainte. Pour une fois prudentes, les autorités chinoises tablent dans ce contexte sur une croissance annuelle du PIB de 6% qui entérine l'atterrissage structurel du géant, pour miser sur la montée en gamme de l'économie et réduire sa dépendance à la dette et aux investissements publics toujours prépondérants. Cela n'a pas empêché le FMI de revoir à la hausse sa prévision de croissance pour 2021 à 8,4%, arguant du fait que l'usine du monde devrait bénéficier par ricochet du plan de relance américain qui devrait doper ses exportations.

> ***«LA CHINE A ENREGISTRÉ UN NIVEAU D'ACTIVITÉ RECORD AU COURS DES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE»***

VENT D'OPTIMISME AUX ÉTATS-UNIS

Avec 1,6 millions d'emplois créés au premier trimestre, le redémarrage de l'économie américaine se fait sur les chapeaux de roues. Le résultat des effets combinés de la campagne massive de vaccination et du plan de relance faramineux de 1 700 milliards de dollars, présenté par Joe Biden. Pour booster la consommation, chaque américain a reçu un chèque de 1 400 dollars, le troisième depuis le début de la pandémie après ceux de 1 200 et 600 dollars, qui avaient permis d'augmenter les dépenses des ménages (les dépenses de consommation ont crû de 5 %). Un plan qui s'ajoute à l'American Rescue Plan, stimulus de 1 900 milliards de dollars passé par le Congrès le 10 mars, afin de compenser les effets du Coronavirus sur l'économie. Selon Oxford Economics, un cabinet d'intelligence de marché, celui-ci, couplé aux 900 milliards de dollars déjà injectés dans l'économie fin 2020, aura un impact positif sur l'activité économique de 4,3 % en 2021, permettant d'espérer une croissance annuelle de l'ordre de 7,2 %, soit le taux le plus élevé depuis 1984, sous la présidence Reagan. Pour Grégory Daco, économiste chez Oxford Economics, le principal avantage de ce plan est que *«Contrairement aux stimuli précédents, qui visaient à subvenir de manière ponctuelle aux besoins des personnes et entreprises affectées par la crise, celui-ci revêt une dimension structurelle. Il s'agit d'investir à la fois dans les capacités de production et la force de travail, et donc d'investir dans l'offre plutôt que dans la demande, le tout sur le long terme»*, commente-t-il. Grâce à ces mesures, 700 000 nouveaux postes pourraient en moyenne être créés tous les mois durant le deuxième et le troisième trimestre. Autre signe que la reprise américaine est bien amorcée : les fonds d'investissement de la Silicon Valley font désormais preuve d'optimisme, à l'image de Sequoia Capital qui affirme que les prochains mois s'annoncent prospères et incite les entrepreneurs à appuyer sur l'accélérateur. *«Les États-Unis sont partis pour connaître au second semestre 2021 une croissance supérieure à celle que nous avons connue sur les dernières décennies, d'autant que l'épargne des ménages a triplé durant la crise sanitaire»*, affirme-t-il.

«LES ÉTATS-UNIS PEUVENT ESPÉRER UNE CROISSANCE ANNUELLE DE 7,2 %, LA PLUS ÉLEVÉE DEPUIS 1984»



Chefs d'entreprise,
commerçants, industriels,

VOTEZ !

Du 27 octobre au 9 novembre 2021
EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET

5 raisons de voter :

- Pour être entendu et défendu auprès des parlementaires, collectivités et services de l'État.
- Pour être accompagné dans la relance de votre activité dans les meilleures conditions.
- Pour former et recruter vos futurs collaborateurs.
- Pour participer au développement de la région capitale.
- Pour être un acteur du territoire impliqué dans la vie économique locale et régionale.

Élire qui ?

Des entrepreneurs, des commerçants, des chefs d'entreprise pour vous représenter à Paris, en Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise.

La CCI Paris Île-de-France à vos côtés

- **1500 réponses** apportées chaque jour aux chefs d'entreprise sur les dispositifs d'aide à la relance et le développement de leur activité
- **10000 entrepreneurs** informés et accompagnés dans leur projet de vente en ligne et digitalisation de leur entreprise
- **7000 entreprises** accompagnées à l'international
- **8 établissements** d'enseignement supérieur consulaires (EESC)
- **500 formations** dont **400 en apprentissage**
- plus de **38 000 jeunes formés** dont **17 000 en apprentissage**
- **30000 adultes** en formation continue

VOTER POUR LA CCI, C'EST VOTER POUR VOTRE ENTREPRISE !

Du 27 octobre au 9 novembre, élisez vos représentants au sein de la CCI Paris Île-de-France ainsi que dans votre CCI départementale.

Élu(e)s pour 5 ans, ces dirigeant(e)s d'entreprise, tous bénévoles, partagent vos préoccupations et vos attentes. Ils participent activement au développement économique du territoire, à la défense des entreprises, facilitent la croissance des PME et des commerces, accompagnent leur transformation numérique, leur développement à l'international, leur accès aux marchés publics, forment leurs collaborateurs…

À Paris, en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, en Essonne, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et dans le Val-d'Oise, ils s'impliquent au quotidien pour libérer l'initiative et accélérer toutes les dynamiques entrepreneuriales.

Parce que votre temps est précieux, le scrutin se déroule exclusivement par voie électronique.

Le dispositif de vote électronique se caractérise par sa facilité d'utilisation à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone. Du 27 octobre au 9 novembre, où que vous soyez, vous pourrez ainsi voter et élire directement en ligne vos représentants.



ALEXANDRA SABBE-FERRI, AVOCATE EN DROIT SOCIAL,
ASSOCIÉE AU CABINET SAGAN AVOCATS,ET FONDATRICE DE MESINDEMNITES.COM

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LA SORTIE DE CRISE


© Emilie Albert

AVEC LA SORTIE DE LA CRISE SANITAIRE, LES TÉLÉTRAVAILLEURS RETROUVENT, DEPUIS QUELQUES SEMAINES, LE CHEMIN DE LEUR ENTREPRISE. POUR LES EMPLOYEURS, CE RETOUR EN PRÉSENTIEL NÉCESSITE UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE. COMMENT PEUVENT-ILS FACILITER CETTE REPRISE EN PRÉSENTIEL ET VEILLER À CE QUE LEUR RESPONSABILITÉ NE SOIT PAS MISE EN CAUSE AU TITRE DE LEURS OBLIGATIONS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION ?

➦ RECOMMANDATION N°1 : LE PROTOCOLE SANITAIRE INTERNE À L'ENTREPRISE

Précaution minimum, déterminez un protocole sanitaire, en lien avec les représentants du personnel et conformément aux directives gouvernementales.
En lui donnant la valeur d'une note de service, en annexe du règlement intérieur, les employeurs pourront mieux garantir son respect, au besoin par l'application de sanctions.
Les employeurs doivent instaurer un réel changement culturel durable et créer de nouvelles habitudes : privilégier les réunions en visio, limiter à 25 personnes les moments conviviaux ou respecter la jauge de 50 % pour les restaurants d'entreprise.

➦ RECOMMANDATION N°2 : L'ACCORD OU LA CHARTE DE TÉLÉTRAVAIL

Respectez une certaine progressivité, recommandée par la ministre du Travail, afin de ne pas reproduire la brutalité du « tout télétravail » de mars 2020.
Un accord ou une charte de télétravail pourra utilement encadrer les conditions de sa pérennisation. Ce texte sera notamment l'occasion de trancher, au sein de l'entreprise, la question épineuse des indemnités de télétravail et des repas, qui créent beaucoup de frustrations. Juridiquement, il n'y a pas d'obligation à verser une indemnité de télétravail, même si les exonérations de charges sont incitatives. Quant aux tickets restaurants, leur maintien pour les télétravailleurs s'impose sur le fondement de l'égalité de traitement, sauf si l'accord ou l'usage qui les a instaurés pose comme condition de ne pas pouvoir rentrer déjeuner chez soi.

➦ RECOMMANDATION N°3 : LES ENTRETIENS DE REPRISE EN PRÉSENTIEL

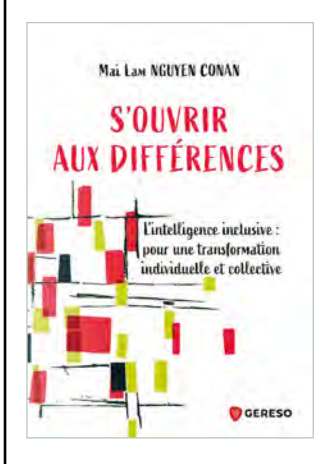
Organisez des entretiens avec les salariés lors de la reprise en présentiel, de la même façon qu'en cas de retour après une absence de longue durée. Cet entretien a pour objet de faire le bilan des mois de télétravail et d'évaluer la situation psychologique des salariés. Il pourra faciliter la détection des risques psycho-sociaux et justifier l'organisation d'une visite médicale auprès du médecin du travail en cas de besoin.

Malgré les contraintes économiques fortes qui pèsent sur les entreprises, les employeurs ont tout intérêt à privilégier une reprise en présentiel en douceur.

LIVRES

TRANSFORMATION

Dans une société où l'inclusion est encore un sujet controversé, l'auteure Mai Lam Nguyen Conan, coach de dirigeants, aborde avec clarté les enjeux qui y sont directement reliés. Comment articuler les intérêts individuels avec les intérêts collectifs ? Comment s'ouvrir aux différences pour valoriser les contributions singulières ? Comment accueillir toutes les diversités sans créer le chaos ? Elle nous éclaire ainsi sur l'intelligence inclusive et l'importance des différences comme forces essentielles et non comme facteurs de rupture et d'éloignement.



S'ouvrir aux différences – L'intelligence inclusive : pour une transformation individuelle et collective, par Mai Lam Nguyen Conan, Editions Gereso, 141 pages - 22 €.



RÉVÉLATION

Bonne nouvelle, dans un système économique mathématiquement insoutenable avec des dettes financières irrationnelles et des inégalités insoutenables, il est possible d'entreprendre autrement, en resynchronisant la raison d'être de l'entreprise à l'essentiel, c'est-à-dire au vivant. *L'entreprise contributive* n'est pas un énième livre qui révèle les évidences d'un monde vide de sens, il ambitionne d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux défis de la conciliation de ce qui est toujours apparu comme des contraires : la pérennité économique et écologique.

Dans un style direct et même décalé, les auteurs, Fabrice Bonnifet, directeur du développement durable au sein du Groupe Bouygues et Céline Puff Ardichvili entrepreneure et communicante, abordent avec humour et autodérision, comment les fonctions clés des organisations - management, finance, modèles d'affaires, comptabilité, innovation, marketing, RH, communication, IT, etc. - vont devoir se réinventer pour répondre à la double contrainte climatique et géologique. Les exemples des pionniers cités dans ce livre démontrent que l'entreprise contributive est plus qu'un concept, c'est une révélation.

L'entreprise contributive - Concilier monde des affaires et limites planétaires, par Fabrice Bonnifet et Céline Puff Ardichvili, éditions Dunod, 272 pages - 18,90 €.

NOTRE SÉLECTION DE LIVRES

INNOVATION

Entre livre de management et roman, l'ouvrage de Nadia Guiny, coach en intelligence collective et fondatrice du cabinet Ellyance, fait le récit de la transformation d'une PME, qui passe d'une entreprise classique à un modèle managérial d'entreprise vivante et libérée. Cette expérience à permis à tous ses acteurs de se développer, autant sur le plan personnel que professionnel, en mettant en place une nouvelle façon de coopérer et de servir leurs clients. En traitant l'innovation managériale à la manière d'un roman, le lecteur peut plus facilement se projeter. Des clés de lecture et de décryptage, à la fin de chaque chapitre, facilitent l'appropriation des analyses.

L'entreprise papillon – Quand un dirigeant gagne le pari des équipes autonomes, par Nadia Guiny, éditions EMS, 222 pages - 22,50 €.



Des réponses inspirantes aux enjeux immobiliers de demain

Bouygues Immobilier est le partenaire des entreprises, des bailleurs, des investisseurs et des collectivités locales pour procurer du mieux vivre en ville.

Bien-être, usages mixtes, économes, intelligents, les bureaux que nous concevons répondent aujourd'hui à trois grandes ambitions : en faire plus pour leurs utilisateurs, pour le quartier et pour l'environnement.

SWAYS

À Issy les Moulineaux
Un bâtiment qui allie technologies, design, écologie
Un socle de services ouvert sur la ville

Sways, est une opération de 42 000 m² entièrement rénovés. Des plateaux traversants et flexibles optimisent les capacités d'accueil et les innovations technologiques du bâtiment.

Qualité de l'air intérieur, exposition à la lumière naturelle, végétalisation des espaces intérieurs et extérieurs contribuent au confort des utilisateurs et à l'efficience énergétique du bâtiment.

Au rez-de-chaussée, une halle gourmande, une salle de sport et des commerces de proximité s'ouvrent non seulement aux usagers de l'immeuble mais aussi à ceux du quartier et font de Sways un véritable lieu de vie quotidienne et un repère urbain.



© L'autre image

Architecte : Anthony Béchu et associés



Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130).